

INDOCHINE



LOTÉRIE INDOCHINOISE



-Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

Pacifique 1941 : Les Forces Economiques

par Marcel NER

LE conflit qui, avec une âpreté croissante opposait, depuis de longs mois, les deux grandes puissances de l'Est et de l'Ouest du Pacifique, tend à se fondre de plus en plus dans la seconde guerre mondiale. Le pacte tripartite qui prolonge jusqu'à Tokyo l'axe Rome-Berlin et par ailleurs l'alliance de fait des démocraties impériales britannique, américaine, néerlandaise présentes à la fois dans l'Atlantique et en Extrême-Orient associent étroitement, suivant des incidences complexes, la guerre rouge d'Europe et la guerre blanche du Pacifique. La poussée germano-italienne vers Suez et le proche Orient ne vise-t-elle pas, comme but lointain la réalisation matérielle et spatiale d'une liaison morale dont la distance annule ou atténue les effets ?

Toute étude isolée des problèmes du Pacifique serait donc artificielle. Nous croyons cependant possible de poursuivre l'analyse de ses facteurs en marquant leur liaison avec les problèmes mondiaux.

Nous avons montré dans notre précédent article quelle nous paraissait être la valeur relative des forces armées dont pouvaient disposer en Extrême-Orient l'Empire du Soleil Levant et celui des U. S. A. Ce rapport, il y a peu de mois

encore, paraissait donner au Japon une croissante supériorité. Si les Américains disposaient d'une flotte puissante, supérieure en tonnage à la flotte japonaise, ils n'avaient en Extrême-Orient ni bases sérieuses, ni troupes importantes, ni armements modernes. Leur armée métropolitaine était si faible à la fin de 1940 que le secrétaire d'Etat à la guerre, Henry Stimson pouvait dire : « L'armée des U. S. aujourd'hui est loin d'être aussi nombreuse que ne l'était en mai dernier celle de la Hollande ou celle de la Belgique, loin d'être aussi entraînée ». Son armement était constitué en majeure partie par les stocks de la Guerre Mondiale I, et, aux manœuvres, les engins modernes étaient souvent remplacés par des écrivains mobiles disant : « ceci est un tank », « ceci un canon », « ceci une mitrailleuse lourde ».

La situation a évolué avec une extrême rapidité, surtout en Extrême-Orient. Les Empires britannique, néerlandais, américain y paraissent liés par une solidarité étroite et des engagements précis. Les Philippines et Guam ralliées par le pont des Indes Néerlandaises à Singapour et aux Indes d'une part, à l'Australie de l'autre, peuvent être plus aisément défendues et ont été fiévreusement armés. Ce bloc puissant, où

des centaines d'avions modernes peuvent se porter rapidement vers le point menacé, semble capable d'attendre l'arrivée de la flotte américaine qui y trouverait désormais d'excellentes bases, serait précédée par des escadres d'avions lourds qui pourraient y parvenir du continent ou des îles Hawaï par voie des airs. Naguère encore, la plupart des techniciens prévoyaient la prise de Guam et des Philippines en moins d'un mois, laps nécessaire à la flotte et aux renforts pour arriver des Hawaï. Ce temps n'est plus et les événements de Grèce et de Crète ont prouvé les risques que court une flotte engagée loin de ses bases aériennes et à proximité de celles de l'ennemi.

La production américaine, naguère purement pacifique et dont l'adaptation aux productions de guerre fut lente, sort enfin de la phase des devis et des constructions d'usines ou de machines-outils pour entrer dans celle des fabrications d'explosifs, de tanks ou d'avions.

La guerre blanche passe ainsi du plan des mots, des joutes financières ou diplomatiques où la confinait le sens exact d'une faiblesse militaire à celui d'une action économique réelle soutenue simultanément par les trois Empires qui, associés à la Chine, referment autour de la Plus Grande Asie japonaise, encore incomplètement réalisée, un réseau de forces hostiles. Celui-ci, tendu des îles Aléoutiennes à Singapour par Manille et Batavia, puis de Singapour au Shansi par Mandalay et Chung-king ne laisse même plus au Nord-Ouest le fil ténu et fragile du transsibérien.

Les embargos mis par les U. S. A. sur leurs expéditions vers le Japon, naguère encore verbaux ou lâches, deviennent de plus en plus effectifs et serrés. L'interdiction d'exporter la ferraille n° 1 permit longtemps au Japon d'acheter la ferraille n° 2, l'embargo étendu à celle-ci permet l'achat plus onéreux d'acier. Celui-ci fut interdit à son tour, puis s'est fermé le marché philippin, fournisseur de ferrailles et de minerai de fer. Les Indes Néerlandaises s'engagent sans crainte dans la même voie et les fournitures d'essence déjà réduites, surtout pour l'aviation, risquent d'être coupées.

Dans cette guerre économique, qui devient de plus en plus âpre, quelles sont les forces des deux adversaires ? Quelle est leur capacité relative de production et dans quelle mesure leur permet-elle l'autarcie ? Le temps employé par les Etats-Unis pour atténuer la récente médiocrité de leurs forces armées ne l'a-t-il pas été par le Japon pour réduire dans une mesure égale des infériorités économiques non moins évidentes ? Quelles seraient sur ces forces les incidences probables d'un conflit sanglant ?

Dans quelle mesure enfin sont-elles adaptées aux productions de guerre ? Tels sont les problèmes que nous proposons d'examiner avec quelque précision.

I. — Forces Economiques et Autarcie

a) *Le Japon des incidents de Mandchourie de 1931 à la campagne 1937.*

L'étude économique du Japon doit, pour présenter quelque valeur, ne pas s'attarder à l'étude d'un passé même récent.

Après le Japon de *Madame Chrysanthème*, celui d'il y a dix ans, exportateur de soie brute et de cotonnades, importateur de coton et de machines américaines, s'est presque évanoui.

Cette transformation, amorcée en 1930, par suite de la crise mondiale a, dès 1931, avec l'affaire de Mandchourie, orienté l'Empire du Soleil Levant dans les voies d'une économie étroitement et résolument dirigée vers les productions de guerre et une autarcie recherchée à la fois par une réorganisation intérieure et par l'occupation ou l'exploitation de nouveaux territoires (1).

En 1929, la production industrielle japonaise était encore caractérisée par la prédominance des industries textiles (32 %), elles-mêmes consacrées à peu près exclusivement à la soie (2/3) et au coton (1/3). La métallurgie avait assez peu d'importance (14 %), moins encore les mines et carrières (5 %) et les industries chimiques.

Cette orientation était plus nette encore dans les exportations constituées pour 37 % par la soie brute, pour 20 % par les cotonnades et filés de coton. Le gros client était les U. S. A. qui prenaient 42 % des exportations, suivis d'assez près par la Chine avec 26 %, de très loin par les Indes avec 10 %.

La production était assez mal équilibrée et mettait le Japon sous la dépendance économique

(1) Nous nous appuyons tout spécialement pour cette étude à C.-C. Allen : *Japanese Industry, its recent developments and present condition 1939*, excellente enquête de l'« Industrie of Pacific Relations » et aux luxueux annuaires japonais *Nippon to day and to morrow* 1940 et 1941.

Comme pour l'ensemble de ces articles, nous avons dépouillé diverses revues américaines *Foreign affairs*, *Pacific affairs*, *Asia-Life*, *Times*, etc... ainsi que des revues ou journaux japonais de langue anglaise : *Contemporary Japan*, *Japan Times and Advertiser*, *The Nichi Nichi*, etc...

Pour alléger cet exposé, nous nous abstenons, le plus souvent possible de citer nos sources. Il convient de noter que depuis 1937, début de la guerre de Chine, les statistiques de production du fer, de l'acier, des machines, celles d'un grand nombre d'importations et de stocks ont cessé d'être fournies, si bien qu'une large part d'indétermination subsiste dans nos connaissances.

des U. S. A. acheteurs de soie, vendeurs de coton brut et de machines, fournisseurs de capitaux. Leur action s'exerçait aussi par des voies indirectes, par suite de leur puissance économique en Chine et dans les États américains acheteurs de cotonnades.

Les dangers de ce système furent mis en lumière par la crise économique de 1929 qui réduisait brusquement, de façon catastrophique, les achats nord-américains de soie, et, chez tous les clients, les achats de cotonnades.

Le Japon essaya de réagir par une répartition mieux équilibrée de ses industries, de ses clients et de ses acheteurs.

Les incidents de Mandchourie dressent contre le Japon l'opinion et le gouvernement américains qui essaye de provoquer des sanctions énergiques et d'entraîner l'opinion mondiale, détachent de lui l'Empire britannique, dont l'alliance avait été la base de sa politique extérieure : ils contribuent ainsi à hâter cette évolution. Le Japon mesure les dangers politiques d'une dépendance profonde à l'égard du bloc anglo-saxon jusque-là divisé et en partie ami, brusquement prêt à s'unir contre lui. Quelles que fussent ses forces militaires et navales, le Japon de 1931 se rendit compte qu'il ne pouvait résister à une pression économique durable.

Le Gouvernement s'engagea énergiquement dans la voie d'une économie dirigée, ayant à demi des caractères de guerre. Les résultats furent importants. L'industrie est développée soit dans la Métropole, soit au Mandchoukouo. Une prospection serrée fait apparaître de nouvelles sources de matières premières, dont l'exploitation est mise en train avec la plus grande énergie.

La dimension des usines s'accroît ; le machinisme, la spécialisation, la standardisation sont développés ; la main-d'œuvre qualifiée est plus nombreuse, les prix de revient, favorisés par le bas prix de la main-d'œuvre, le sont aussi grâce aux progrès techniques.

La part relative des textiles diminue, et la rayonne, dont le Japon devient dès la fin de 1936 le premier producteur mondial, réduit encore la part laissée à la soie et aux cotonnades. La métallurgie ainsi que les industries chimiques, bases des industries de guerre, se développent, se diversifient, fournissant une gamme de plus en plus complète de produits finis.

Par ailleurs les exportations sont mieux réparties et si la part de la Chine reste de 26 %, celle des U. S. A. diminue en 7 ans (1929 à 1936) de près de moitié, revenant de 42 à 22 %.

Le doublement de la production de l'acier réalisé en ces mêmes 7 années, et qui est le signe le plus marqué de la nouvelle orientation voulue par le gouvernement était cependant plus avan-

tageuse sur le plan économique que sur le plan militaire. En 1936, 1/4 seulement du minerai de fer provenait du Japon et de ses colonies, les 3/4 de l'étranger (Chine, Malaisie, Indes, Australie) ; 1/3 de la fonte provenait aussi de pays soustraits à l'influence japonaise et près de la moitié de la ferraille venait des U. S. A.

La métallurgie, base de la nouvelle économie japonaise, gardait donc à l'étranger la moitié environ de ses sources d'approvisionnement.

b) *L'économie japonaise de 1937 à 1941.*

De l'Ordre Nouveau à La Plus Grande Asie.

J'ai rapidement visité en 1936 le Japon, la Corée, le Mandchoukouo, puis la Chine, de Pékin à Shanghai. Je pus admirer le prodigieux développement du nouvel État mandchou : tout le long de la voie ferrée : maisons, entrepôts, usines, semblaient pousser comme des champignons et à Moukden une nouvelle ville sortait du sol. Tout laissait présager, cependant, que les mobiles économiques qui avaient poussé le Japon à « libérer » et à réorganiser la Mandchourie n'étaient qu'une étape dans un programme d'expansion dont les menaces étrangères de sanctions avaient rendu la réalisation plus urgente. Ne convenait-il pas de trouver sans retard à proximité et dans les limites d'un contrôle possible les sources de matières premières et les marchés que menaçaient de clore les fournisseurs et les clients traditionnels ?

Dans la Métropole, cette atmosphère, aimable toujours, parfumée de fleurs et de sourires féminins, était lourde d'orage : les exercices d'alerte étaient multipliés, l'étranger se sentait suspecté et surveillé, d'immenses étendues et les plus beaux paysages étaient zones militaires et il fallait se garder de prendre une photographie, un croquis ou des notes pour fixer un souvenir.

A Pékin, les troupes japonaises manœuvraient autour de la ville et les incidents étaient fréquents entre elles et les Chinois ou les Européens. La Chine du Nord paraissait d'ailleurs mûre pour une évolution semblable à celle de la Mandchourie : la préparation politique et l'évidence de la force devant rendre presque inutiles les opérations militaires. A Shanghai, les incidents se multipliaient aussi à l'intérieur des Concessions et autour d'elles. Moins d'un an après (7 juillet 1937), à 25 kilomètres de Pékin, une escarmouche mettait aux prises des troupes japonaises en manœuvre et le poste chinois du pont Marco-Polo. Ainsi se déclenchait la guerre qui, sans jamais avoir été déclarée, a eu déjà son quatrième anniversaire.

Le Japon allait aussitôt achever l'organisation, déjà fort avancée, d'une économie de guerre. Il y était poussé à la fois par les besoins

directs des armées en campagne, par l'hostilité croissante des démocraties et de l'U. R. S. S. d'accord pour soutenir la Chine, enfin par le développement des événements d'Europe. Là aussi se précisait de plus en plus la menace d'un conflit qui paraissait devoir s'étendre d'autant plus vite à l'Extrême-Orient que la Russie, alors ennemi n° 1 du Japon, y semblait impliquée.

Cette économie de guerre devait avoir pour premier caractère d'être totalitaire, l'Etat organisant de façon complète, la production, la répartition, la consommation même des richesses. Les Japonais virent d'ailleurs, dans cette nouvelle orientation, non pas une nécessité provisoire mais un retour définitif à des traditions nationales. Ce caractère communautaire, dirigé, autoritaire, ce rejet du libéralisme, de l'individualisme et du capitalisme importés d'Occident faisaient revivre le véritable aspect de ce Japon millénaire dont on allait fêter le 2.600^e anniversaire.

Dirigées, les forces économiques devaient d'abord s'accroître.

S'accroître par le développement de ressources encore inutilisées. Peuplement dans le Nord du Japon, dans les îles sous mandats, en Corée, en Mandchourie des terres qui pouvaient accueillir de nouveaux habitants. Pour la seule Mandchourie fut établi un programme d'établissement d'un million de familles japonaises en vingt ans. 20.000 familles d'agriculteurs ou de mineurs furent établies dès 1940. Equipement des ressources hydrauliques si abondantes dans la Métropole et dans ses dépendances politiques et économiques. Mise en exploitation des gîtes minéraux déjà connus, recherche de procédés techniques permettant l'utilisation des gîtes pauvres ; prospection enfin qui fut particulièrement fructueuse dans le vaste Mandchoukouo dont le sous-sol paraît aussi riche que le sol : l'effort de mise en valeur y suivit de près la découverte et, en neuf ans, plus de quatre millions de yens furent investis dont plus de la moitié en 1939 et 1940.

Accroissement aussi par une prodigieuse extension de la pêche lointaine qui a fait de tout le Pacifique un lac japonais. De la mer de Behring aux terres de l'Antarctique, en passant par les mers équatoriales, et des confins de l'Indochine à ceux des côtes américaines du Nord, du Centre ou du Sud, ses pêcheurs poursuivent les baleines, capturent les poissons et les crustacés de toutes sortes, recueillent les algues comestibles. Une organisation puissante permet le refroidissement et le transport rapide ou la mise en conserve et la préparation industrielle dans des usines flottantes. Les Japonais marquent leur volonté ferme de revendiquer la liberté des

mers au-delà d'une zone territoriale limitée à trois mille marins. A l'intérieur même de cette zone, ce sont souvent des pêcheurs d'origine japonaise qui ont un véritable monopole de fait. C'est le cas en Californie et surtout aux îles Hawaï.

Accroissement, enfin, par une politique d'expansion qui, sous des formes souples et variées, devait faire entrer de nouvelles terres dans l'Empire économique du Japon. L'étroite association avec le Mandchoukouo en avait plus que doublé l'étendue et les ressources naturelles agricoles ou minières.

La pénétration en Chine devait aboutir à l'expression par le prince Konoye (22 décembre 1938), sous le titre connu de *Nouvel Ordre en Asie Orientale*, des principes avoués de cette action, ces principes s'appliquant aussi au Mandchoukouo. Trois mots les résumaient :

1° *Coexistence*, c'est-à-dire relations amicales entre ces trois pays ;

2° *Coprosperité*, c'est-à-dire étroite collaboration économique ;

3° *Anticommunisme*.

L'invasion de la Hollande, puis de la France par les troupes allemandes devait, moins de deux ans plus tard, après le traité nippon-germano-italien de septembre 1940 conduire à la formule nouvelle de « *Sphère autarcique et de Coprosperité de la Plus Grande Asie Orientale* » ou plus brièvement de « *La Plus Grande Asie Orientale* ».

Le brusque écroulement de deux métropoles, l'affaiblissement de la Grande-Bretagne menacée sur son propre sol, des Etats-Unis qui ramenaient en hâte leur flotte des Hawaï vers le continent et l'Atlantique, permettait au Japon d'inclure ouvertement « *Les Mers du Sud* », c'est-à-dire nommément l'Indochine française, les Indes Néerlandaises, le Siam, presque ouvertement les Philippines et la Birmanie dans la sphère où devait s'étendre immédiatement son influence et qui devait participer au bloc économique de la coprosperité extrême-orientale. Cette expansion, même limitée aux trois premiers pays, pouvait doubler aussitôt l'étendue du bloc Japon-Mandchoukouo. Le Japon eut plus que quadruplé ainsi en moins de dix ans, sans même tenir compte de la Chine, sa zone de domination économique. Il pouvait, dans cette zone, trouver en abondance le caoutchouc (moitié de la production mondiale), l'étain (plus de la moitié de cette production), des matières grasses, des textiles, du pétrole, de la houille, des minerais de fer et de métaux non ferreux. Il pouvait y trouver aussi plus de cent millions de clients brusquement privés de leurs sources antérieures de produits fabriqués.

Outre des raisons politiques il invoquait des raisons sociales (affinités physiques et culturelles des Japonais et des autochtones, grand nombre de Chinois établis dans ces régions), morales (désir de libération des indigènes opprimés par les puissances occidentales), économiques permanentes (proximité du Japon et caractère complémentaire des productions), ou momentanées (embargo anglo-saxon menaçant le Japon, isolement par rapport à l'Europe), stratégiques enfin, ces zones permettant d'une part, d'établir une ligne de défense, avancée du Japon, de l'autre, d'arrêter le ravitaillement des armées chinoises, de les isoler de leurs amis, ou même de les prendre à revers.

Ce projet dont la réalisation parut un instant proche et qui pouvait aboutir à l'écroulement de la résistance chinoise eut ainsi permis la constitution d'un bloc économique de plus de 600 millions d'habitants étendu sans coupure des zones froides de la Mandchourie et des Kouriles aux terres équatoriales de l'Indochine, des déserts de l'Asie centrale aux îles océaniques, zone riche en ressources de toutes sortes et qui eut permis un progrès rapide vers l'autarcie.

Celle-ci était recherchée d'ailleurs par la réorganisation dirigée de la production. Une ordonnance de juillet 1940 interdit la fabrication des produits de luxe et les organisations féminines cherchent à aller au-delà de la loi dans la voie de l'économie. La production des matières premières et spécialement des produits importés favorise les industries de guerre et celles qui en sont les conditions (extraction des minerais, du charbon, des huiles minérales, production de fer et d'acier).

Des stocks importants sont constitués, en prévision d'une extension de la guerre, ou d'un resserrement des embargos soit par prélèvement sur la production locale, soit par importation. La ferraille, la fonte, l'acier, le cuivre, le nickel, l'étain, les carburants, etc... sont stockés dans une mesure difficile à définir. Les bons observateurs sont d'accord pour affirmer que l'absence d'un produit sur le marché intérieur ne permet pas de conclure à son défaut. Elle peut correspondre seulement au désir de constituer ou d'accroître des stocks, marquer une volonté de sacrifice, non une carence matérielle.

Un effort considérable est enfin accompli pour la production de substituts ou de matières synthétiques. L'emploi du cuir de vache est interdit pour les chaussures civiles : il est remplacé par le cuir de baleine ou de requin et pour les chaussures d'enfants, les valises, etc..., par des cuirs artificiels faits d'un mélange de papier, d'huile, etc... (1).

Le celluloid, dont le camphre, monopole japonais, forme la base, remplace le métal dans

les objets de toilette et les ustensiles de ménage qui ne doivent pas aller au feu — les excellentes ménagères japonaises oublient parfois cette prescription —. Les ustensiles à l'épreuve du feu sont de plus en plus faits en verre. Le souci d'économiser le métal va jusqu'à l'emploi de limes en silex dans les boîtes d'ampoules pharmaceutiques. La bakélite est de plus en plus employée dans certaines parties des machines et les tubes métalliques sont remplacés par des mélanges où domine le ciment ou encore le papier et l'asphalte.

Dans le domaine textile, la fabrication considérable de rayonne est suivie de celle — plus spécialement japonaise — de laines tirées du soja ou de la chair de baleine.

Partout, des universités aux usines, des laboratoires ont été créés pour étendre la gamme de ces produits.

II. — Pacifique 1941 : La puissance économique du Japon

On ne peut douter que des résultats importants, extraordinaires même, n'aient été obtenus dans le domaine économique au cours de la dernière décennie, permettant à ce pays une nouvelle métamorphose et une nouvelle expansion.

La mise en valeur du Mandchoukouo, commencée il y a près de dix ans commence à donner des fruits. On y trouve déjà 1.500.000 Japonais ou Coréens. La production de charbon qui approchait de 11 millions de tonnes en 1935 atteignait 15 millions en 1940 et les réserves connues dépassent déjà 15 milliards. La production de minerai de fer, de 1.500.000 tonnes en 1935, s'est encore fortement accrue, de même que les réserves connues qui sont déjà de 5 milliards de tonnes. Une puissante industrie, métallurgique est en plein développement. On exploite pour la production d'huiles lourdes les schistes bitumineux ; des gisements de cuivre, de soufre, d'aluminium, de phosphates, de manganèse sont déjà exploités ou prêts à l'être. 4,2 millions de tonnes de soja, 4 de kaoliang, 3 de millet, 2,5 de maïs, 1 de blé, un peu de coton, de la laine, du bois sont tirés chaque année de ce vaste pays (2).

La collaboration avec l'Indochine française assure des fournitures de caoutchouc, de riz,

(1) D'après *Nippon to day and to morrow*, 1941.

(2) D'après le *Japan Times* du 30 mai 1940, l'accroissement de production aurait été de 100 % — pendant la seule année 1940 — pour le fer, l'acier, la fonte, les barres et les plaques d'acier, le charbon, les carburants liquides, la laine, le riz de kaoliang, le maïs, la laine, de près de 80 % pour le soja.

de charbon, d'étain, de phosphates (les japonais annonçaient récemment que les gisements de Laokay, les plus puissants d'Extrême-Orient, allaient commencer leurs expéditions), et pourrait fournir du fer, du chrome, du nickel, du coton.

La Chine elle-même apporte d'importantes ressources.

Le peuple japonais accepte avec une admirable discipline les restrictions qui lui sont imposées et la Ligue pour la Réforme de la vie féminine, la Ligue nationale de mobilisation spirituelle luttent pour appliquer les lois somptuaires dans leur esprit, en allant bien au delà de la lettre. Non seulement les habitudes modernes, mais encore les vieilles coutumes sont combattues lorsqu'elles impliquent des dépenses inutiles, s'opposent à une stricte économie.

A la différence d'autres peuples dont l'Economie doit s'adapter hâtivement à la guerre — nous montrerons quelles difficultés cette adaptation présente pour les U. S. A. — le Japon prépare cette adaptation depuis dix ans ; une évolution profonde a ainsi pu être progressivement réalisée et jusqu'à ces derniers mois ou jusqu'à ces dernières semaines les menaces américaines, non suivies d'effet ont permis au Japon d'accroître ses achats de fer ou d'acier, de machines-outils, de camions, de carburants.

La médaille a cependant ses revers.

Si l'expansion de la zone de « co-prospérité » au Mandchoukouo d'une part, à l'Indochine de l'autre, parut aisée, elle ne comporte pas seulement des bénéfices. L'équipement du Mandchoukouo, pays neuf, entraîne des dépenses considérables et l'étude des statistiques du Commerce extérieur prouve que celui-ci, déficitaire par rapport aux pays étrangers, comporte par rapport au bloc-yen un excédent considérable d'exportations qui n'est pas un bénéfice immédiat puisqu'il correspond à la mise en valeur du pays. Des centaines de milliers de tonnes d'acier s'y fixent en machines, rails, matériel roulant, poutrelles, etc... La période bénéficiaire n'est pas encore venue.

Il en serait de même pour l'Indochine, dans la mesure où celle-ci adopterait une nouvelle orientation économique. Les gisements exigent des machines avant de fournir des minerais.

Cette mise en valeur est une charge d'autant plus lourde que le Japon ne peut s'aider ni des capitaux étrangers qu'il avait d'abord tenté d'attirer au Mandchoukouo, ni des machines allemandes dont la livraison fut arrêtée par la guerre, ni des machines américaines dont l'achat est de plus en plus difficile.

La Chine, en partie conquise, résiste toujours et la prospérité des zones occupées est souvent

réduite par les destructions, l'émigration, les guérillas. Si les dépenses sont une charge moins lourde qu'on ne le suppose parfois, l'exploitation systématique du pays les compensant dans une large mesure, les bénéfices économiques réduits par la poursuite du conflit, restent sans doute dépassés par les charges que celui-ci impose.

Non seulement les Philippines et la Birmanie mais encore les Indes Néerlandaises se refusent à entrer dans la « zone d'autarcie et de co-prospérité extrême-orientale », adoptent même une attitude ouvertement hostile.

Le bloc-yen est depuis deux ans dans la situation paradoxale d'être à peu près isolé de ses amis, de ne garder de relations commerciales qu'avec ses ennemis avoués qui menacent de les rompre.

On ne peut douter que cette rupture ne soit au désavantage presque exclusif du Japon. Les U. S. A. peuvent se passer de camphre (ils le fabriquent synthétiquement), de soie (produit de luxe dans la plupart de ses emplois, et que le nylon peut remplacer avantageusement dans ses usages militaires), et ils ont besoin pour leur réarmement ou celui de leurs amis des fers et aciers, des machines-outils, des carburants pour lesquels ils tenaient naguère à la clientèle japonaise.

Malgré leur prodigieux développement, les productions essentielles du Japon restent faibles. Pour le charbon, ils ne peuvent guère dépasser 40 millions de tonnes pour le Japon propre, viennent d'atteindre 15 millions pour le Mandchoukouo, total bien faible par rapport aux 542 millions produits par les Etats-Unis, chiffres dépassés par la zone où domine l'Allemagne (dans ses limites de 1937 elle produisait déjà 360 millions), ou aux 258 de la production anglaise.

Il en est de même pour l'acier dont la production qui s'élevait à 5,3 millions de tonnes en 1937, cherche à s'élever à 10 millions de tonnes. C'est peu par rapport à la production des U. S. A. qui paraît actuellement dépasser 80 millions de tonnes, ou à celle de l'Allemagne qui, dépassant 19 millions dans ses limites de 1937, a sans doute doublé cette production dans les limites actuelles de son contrôle direct ou indirect.

C'est évidemment peu aussi pour un pays de 100 millions d'habitants déjà fortement industrialisé, pour la mise en valeur de ses zones d'influence, pour la poursuite d'une guerre, l'armement d'une armée et d'une flotte puissantes permettant la lutte contre de nouveaux et puissants adversaires.

De plus, l'industrie-clef de l'acier, naguère encore, dépendait, pour près de moitié de ma-

tières premières étrangères dont elle est encore tributaire.

Elle était aussi tributaire de l'étranger pour des aciers spéciaux, des machines-outils, des camions, etc... dont la fabrication ne s'improvise pas.

Il en était de même pour l'industrie textile tributaire de cotons, et pour la rayonne, de pulpes étrangères.

La fabrication de substituts se heurte à cette pénurie de matières premières. L'Allemagne riche en charbon et en bois, les U. S. A. qui regorgent de charbon, de pétrole, de coton, de bois peuvent sans gêne en tirer des produits de synthèse. De telles transformations sont très onéreuses pour le Japon qui possède peu de charbon et n'a pas assez de pulpe. L'emploi textile du soja réduirait la part laissée à des consommateurs dont le nombre, au Mandchoukouo comme au Japon, s'accroît avec une rapidité extrême, et dont la ration alimentaire est déjà faible.

On approche de la limite des restrictions et par suite de la concurrence des acheteurs, les stocks étrangers ont été acquis à grands frais.

Le blocus qui se resserre autour du Japon risque donc, malgré dix ans de préparation méthodique à cette éventualité, d'apporter des troubles graves dans l'économie japonaise.

Une nouvelle guerre y apporterait des troubles plus graves encore. Une guerre moderne, sauf si elle est courte, exige des moyens économiques puissants. Ceux du Japon sont bien loin d'égaliser ceux de leurs adversaires possibles et dépendaient dans une large mesure de ceux-ci.

Sur 1.500.000 tonnes de frêts utilisés par l'armée, en décembre 1938 pour la campagne de Chine, 900.000 étaient étrangers (466.000 anglais). C'est en grande partie avec du frêt anglais et des fournitures américaines que furent pris Hankéou et Canton. La pêche lointaine, l'arrivée des produits des possessions d'outre-mer seraient rendus aléatoires par un conflit.

Conclusion

Les Américains peuvent disposer chaque année de plus de 80 millions de tonnes d'acier, de près de 600 millions de tonnes de charbon, de plus de la moitié du pétrole du monde ; ils construisent 6 millions d'autos, mais jusqu'à ces derniers mois ils avaient une armée insignifian-

te, sans chars modernes, et avec peu d'avions. Ainsi s'explique qu'ils aient hésité à appliquer à leur adversaire un blocus économique dont les effets auraient pu être graves, voire décisifs. Le Japon menacé eut sans doute profité de sa supériorité militaire pour chasser son adversaire des Philippines et de Guam, dominer les Indes Néerlandaises.

A l'opposé, le Japon avait une armée et une flotte puissantes, il avait une puissante industrie de guerre, qui les pourvoyait abondamment de vaisseaux, de canons, de chars, d'avions. Mais il achetait aux U. S. A. une grande partie du fer et des machines qui servaient à ses fabrications, aux U. S. A. et aux Indes Néerlandaises le mazout et l'essence qui servaient à leur mise en marche, aux U. S. A. encore les camions qui transportaient les hommes et leurs approvisionnements, aux U. S. A. encore ou en Australie la plus grande partie de la laine qui servaient à les habiller, ailleurs les cuirs qui les chaussaient.

Privé de ces produits qu'il payait avec de la soie et le travail de ses usines textiles ou métallurgiques, n'ayant qu'amorcé l'organisation, encore coûteuse, de ses nouvelles zones d'influences, le Japon reste économiquement vulnérable. L'emploi de la soie sur le marché intérieur remplacera mal les quantités de coton ou de laine qu'elle permettait d'acheter et la puissance des industries textiles, métallurgiques ou chimiques sera une gêne si se réduisent leurs sources de matières premières.

L'inaction du Japon, pendant la période récente où sa supériorité militaire incontestée paraissait lui permettre des conquêtes aisées ou du moins une politique décisive d'expansion économique ne s'explique-t-elle pas par le fait que, malgré des efforts tenaces, une prévision et une continuité de vue étonnantes, la collaboration active du peuple, ses bases économiques restaient fragiles ?

Des victoires immédiates étaient, presque certaines, un triomphe durable paraissait douteux. Depuis, la formation d'un bloc hostile et le réarmement américain ont fait évoluer la situation à son désavantage. Celle-ci ne se retournerait que si, par la Sibérie ou les Indes, le bloc germano-nippon se soudait, constituant ainsi l'ensemble économique le plus puissant que le monde ait jamais connu.

MARCEL NER.

La politique indigène des Amiraux-Gouverneurs de la Cochinchine (1859-1879)

par Georges TABOULET.



N dépit de la nature marécageuse du sol, d'un climat hostile, de la force de résistance des troupes annamites — force de résistance qui étonna les officiers ayant fait l'expédition de Chine — la conquête militaire de la Basse-Cochinchine fut chose relativement aisée. Les difficultés commencèrent avec la période d'installation. « Jamais colonie n'eut à surmonter de pareils obstacles à ses débuts ». Les Français s'avancèrent, en effet, dans l'inconnu ; ils ignoraient tout du pays, sa géographie, ses institutions, ses usages, sa langue.

Les Amiraux chargés des destinées de la Colonie naissante durent improviser non seulement tout un système administratif, mais une doctrine de gouvernement. Convaincus de l'impuissance de la force à asseoir les empires, ils adoptèrent pour phare conducteur, pour fondement de leur action, le souci du bien-être du pays, le souci des intérêts matériels et moraux des populations indigènes. Ils s'efforcèrent, non pas de démolir, de niveler, mais de restaurer, de construire.

Au point de vue politique, les Amiraux-Gouverneurs s'attachèrent à « fermer les plaies de la conquête » ; ils réprimèrent énergiquement le brigandage et châtièrent sans faiblesse les fauteurs de troubles, mais ils n'exercèrent aucune représaille inutile ; ils maintinrent l'organisation municipale et sociale et toutes les institutions qui leur parurent viables ; ils firent appel à de nombreux auxiliaires indigènes ; ils constituèrent une administration « honnête et pacifique », nullement oppressive, fondée sur une justice impartiale et équitable. Au point de vue économique, en dehors des corvées, soigneusement réglementées, les Amiraux-Gouverneurs n'imposèrent aux populations aucun travail forcé ; ils érigèrent en dogme la liberté des échanges ; s'éloignant délibérément du régime prohibitif et exclusif du vieux système colonial, ils accordèrent les franchises les plus complètes au port de Saigon, dont ils rêvaient de faire « une auberge maritime » assidûment fréquentée. Au point de vue moral, enfin, les Amiraux-Gouverneurs se gardèrent bien de soulever la question religieuse ; catholiques convaincus, persuadés que « la croix est plus puissante que le sabre

pour fonder quelque chose de grand et de durable », ils n'accordèrent cependant aucune faveur spéciale au prosélytisme chrétien, sous le signe duquel la conquête avait été commencée ; ils firent preuve d'un parfait esprit de tolérance à l'égard des cultes établis, à l'égard de toutes les croyances traditionnelles. Les Amiraux combattirent, il est vrai, les caractères chinois, « les hiéroglyphes », comme on disait alors, mais ils le firent parce qu'ils voyaient en eux « les broussailles intellectuelles de l'Extrême-Orient », un obstacle infranchissable à la diffusion des lumières venues d'Occident ; ils encouragèrent de leur mieux, en revanche, les caractères latins, l'« écriture nationale », seule capable de faire pénétrer rapidement dans le pays les connaissances usuelles, la civilisation progressiste de l'Europe.

Telle fut, dans ses grandes lignes, la pensée directrice des Amiraux-Gouverneurs. Il est impossible, dans ce court article, d'analyser en détail l'action de cette élite des Chefs coloniaux. Je me bornerai à citer quelques textes dans lesquels on voit apparaître nettement la position prise par chacun de ces « Grands Commis » en regard des problèmes de la politique indigène.

★ ★

Le 13 juin 1861, l'Amiral Charner fait connaître au Ministre la politique qu'il a adoptée : « Maintenant que nos conquêtes ont atteint des limites convenables, le moment est favorable pour employer tous nos moyens à régénérer le pays, où tout est à faire, à le relever de ses ruines, à développer les éléments de bien-être qui peuvent nous attacher les populations ». Le 4 août 1861, cinq mois à peine après Chi-hoà, l'Amiral Charner lance une proclamation, dans laquelle on lit cet engagement : « Habitants de Saigon et de My-tho, la France vous adopte pour ses enfants. »

De France, avant de s'embarquer, l'Amiral Bonard, successeur de l'Amiral Charner, formule en ces termes son programme : « Il importe de ne pas violenter les mœurs, ni même les préjugés des populations. La politique d'attraction, qui doit, selon moi, dominer dans nos rapports

avec les indigènes, comporte des ménagements, des précautions, peu compatibles avec la rigidité de notre législation et de notre régime militaires ». Alors que Charner avait fait de l'administration directe, Bonard s'en remet le plus qu'il peut, pour tout le détail des affaires courantes, à des chefs indigènes ; il remplace plusieurs inspecteurs français par des *phus* et des *huyêns* ; pour concentrer ses forces, mais aussi pour bien montrer qu'il entend faire confiance aux autorités locales, il supprime un certain nombre de postes militaires — suppression qui provoqua l'insurrection générale de 1862 —. L'Amiral Bonard s'apitoie sur les dévastations causées par la guerre : « On ne voit que des ruines au milieu de cités jadis peuplées et commerçantes ». Son but est d'« élever peu à peu la population annexée jusqu'à nous, en lui faisant aimer la France comme une seconde patrie » (13 avril 1862). Le Chef d'Etat-Major de l'Amiral Bonard, le Commandant de la Vaissière, déclare de son côté : « L'honneur de la force armée, c'est d'être toujours la protectrice du droit et jamais agressive » (7 octobre 1862).

L'Amiral de la Grandière, l'initiateur du protectorat français du Cambodge, le père de la Cochinchine française, trace ainsi à Doudart de Lagrée, son représentant en pays khmer, la ligne de conduite qu'il s'est imposée : « La persuasion, la bonne foi, les bons procédés, la justice sont des forces irrésistibles pour des populations abaissées et écrasées » (21 juillet 1863). Dans une brochure publiée à Saigon en 1864, le Commandant Ausart, aide de camp de l'Amiral de la Grandière, formule ainsi ce qu'il appelle le testament politique de son chef : « Nous ne devons pas rester à l'état d'envahisseurs campés dans le pays, comme les Anglais ou les Hollandais, n'ayant d'autres rapports avec le peuple que ceux du fisc. Nous devons élever les Annamites à notre niveau social, les assimiler par la diffusion des lumières de notre civilisation ».

L'Amiral Ohier recommande aux Inspecteurs des affaires indigènes de ne pas abuser des jugements administratifs, même en période d'agitation ; sinon, « on escamote la loi et prive les accusés des garanties qui leur sont dues » (25 novembre 1868). Dans l'été de 1869, l'Amiral Ohier prend une initiative hardie, celle de faire appel aux vœux des populations indigènes ; il convoque dans chaque province des assemblées des délégués des villages ; il demande à ces représentants de l'opinion indigène leur avis sur l'assiette et sur la collection des impôts, sur les charges des communes, sur l'état civil, sur les moyens de combattre l'usure, en mettant à la disposition des cultivateurs pauvres des capitaux prêtés à un taux raisonnable.

Durant la guerre franco-allemande de 1870,

M. Semanne, un des chefs du parti républicain en Cochinchine, se plaint de la latitude laissée aux indigènes de faire partir des pétards sur la voie publique ; ce colon s'attire de l'Amiral de Cornulier-Lucinière, cette réponse symptomatique : l'usage des pétards, cher à la religion bouddhiste, est restreint à certaines grandes fêtes ; on ne saurait le prohiber entièrement sans froisser péniblement les indigènes. « Deux races aussi opposées, vivant côte à côte, se gênent mutuellement et doivent supporter leurs différences d'usages. Les indigènes souffrent de nos chevaux, de nos voitures, de nos règlements de police, qui contrarient leurs habitudes. Nous souffrons de temps en temps de leurs pétards. Le genre d'égalité que vous réclamez serait : tout pour nous, rien pour eux » (16 septembre 1870).

Remerciant, le 12 mai 1871, le Ministre du commerce de Huê des présents que ce dernier lui a fait tenir au nom du roi Tu-Duc, l'Amiral Dupré ajoute : « Je désire vivement que rien n'altère les sentiments d'amitié qui unissent si heureusement la France à l'Empire d'Annam, qu'au contraire, ils se fortifient et se resserrent de plus en plus. Je ferai tout ce que je pourrai pour qu'il en soit ainsi ». A l'Inspecteur Rheinart, envoyé au Tonkin pour y remplacer Philastre, chargé de liquider, par un renoncement, l'expédition de l'héroïque Francis Garnier, l'Amiral Dupré livre le secret de sa politique : « L'objet de mes constantes préoccupations, c'est l'établissement définitif de l'influence française sur l'Empire d'Annam par des voies pacifiques » (21 janvier 1871). Devant la Commission chargée de la réorganisation de l'instruction publique (février 1873), l'Inspecteur Philastre prend la défense des caractères chinois : « Nous avons un intérêt général à honorer notre conquête, à atténuer les défauts qui lui sont inhérents, en la rendant utile au peuple conquis, en l'instruisant, c'est-à-dire en ne laissant pas déchoir le niveau de son acquis et en y apportant un nouveau contingent de savoir ». En marge du rapport de l'Inspecteur Bousigon qui, argumentant contre Philastre, préconise, au contraire, une large vulgarisation de la langue française, l'Amiral Dupré griffonne, de sa main, l'observation suivante : « Dites que, s'il y a dix pas à faire, l'Annamite en fasse sept, huit, neuf mais ne dites pas qu'il fera tout le chemin vers la France, qui restera immobile. En équité, ce serait au contraire à nous à faire la plus grande partie du chemin, parce que c'est nous qui imposons l'état de choses actuel ». Dans un article sur *La Cochinchine en 1871*, un officier de marine de l'entourage de l'Amiral Dupré écrit cette phrase qui pourrait servir d'exergue à toute l'œuvre des Amiraux : « On souffre sur cette terre, mais nul ne l'a connue sans l'aimer, sans demeurer pénétré de l'im-

portance des destinées qui peuvent s'ouvrir devant elle. »

Loin de chercher à étendre et à affermir le protectorat, assez vague, attribué à la France sur l'Annam par le traité du 15 mars 1874, l'Amiral Duperré, l'avant-dernier et le plus rude des Amiraux-Gouverneurs, minimise l'application de ce traité. Comme ses prédécesseurs, il pratique à l'égard de la Cour de Hué une politique de ménagements et de conciliations. Il envoie de nombreux boursiers annamites faire leurs études dans des collèges catholiques de la Métropole, en prenant soin de rappeler que ces jeunes Annamites sont bouddhistes et qu'on devra respecter à leur sujet la liberté du culte.

L'Amiral Lafont enfin, à peine débarqué en Cochinchine, expose aux Administrateurs son programme : « Notre devoir est de rendre les populations placées sous votre autorité aussi heureuses que possible... Voyez-les le plus souvent que vous pourrez... Répétez bien haut que le principe de notre gouvernement est la justice, que les réclamations seront toujours examinées avec l'esprit d'équité qui nous anime »... (26 octobre 1877).

★★

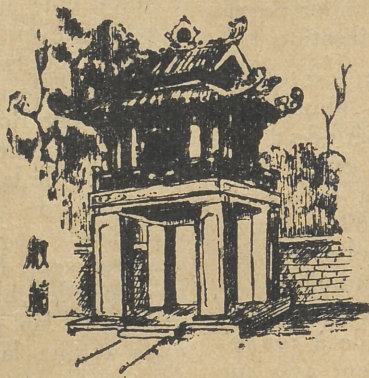
Ces vues élevées et généreuses, que l'on rencontre à tout instant sous la plume des Gouverneurs militaires de la Cochinchine n'ont pas cessé, cela va sans dire, d'inspirer à leur tour les Gouverneurs civils, leurs continuateurs.

La politique coloniale de la France n'est pas, en effet, une question de régime. Fondée, non sur le mépris, non sur le dédain, mais sur l'es-

time, sur la sollicitude, sur l'affection, la doctrine n'a jamais variés, ni dans l'espace ni dans le temps. On la retrouve, toujours identique à elle-même, sous l'ancienne monarchie, à la période qui nous occupe, sous le césarisme autoritaire, puis libérale sous la République conservatrice, opportuniste, radicale. La doctrine ne ressortit pas à une mode politique passagère ; elle exprime le génie profond de la race, le cœur et l'esprit du Français, nourri d'idéalisme chrétien. Les philosophes du XVIII^e siècle peuvent être considérés comme les fils spirituels des Croisés du Moyen Age. Jamais peuple n'a été, plus que le peuple français, pénétré de la foi dans l'éminente dignité de l'homme, être raisonnable. Jamais politique coloniale n'a été plus humaine, au sens le plus noble du terme, plus modérée, plus scrupuleuse, plus compréhensive, plus bienfaisante et salvatrice.

Se comportant, non pas en conquérants brutaux, en dominateurs égoïstes, mais en pacificateurs, en organisateurs, mainteneurs et novateurs à la fois, les Amiraux-Gouverneurs de la Cochinchine n'ont fait que demeurer fidèles à la politique traditionnelle de la France. Messagère d'idéal et de progrès, juste, droite et loyale, compatissante à toutes les infortunes, fraternelle à tous les peuples venus au-devant d'elle, la France peut s'enorgueillir à bon droit de son œuvre. Elle s'honore d'avoir établi son Empire sur des bases inébranlables, s'étant assigné pour objectif, non pas la conquête des territoires, la possession des biens matériels, mais, selon la belle expression d'Auguste Pavie, « la conquête des cœurs ».

GEORGES TABOULET.



Célébration de la Fête du 15 août à Saigon

Expédié le 30 août, par le *Donnai*

Un 15 août saigonnais à l'époque héroïque (1865)

Il nous a paru intéressant de publier ce compte rendu de l'Amiral Roze, Gouverneur par intérim de la Cochinchine durant le congé de l'Amiral de la Grandière, d'avril à novembre 1865. Destiné au Ministre de la Marine et des Colonies Chasseloup-Laubat, ce rapport évoque d'une manière aussi vivante que pittoresque le Saigon de la première heure.

GEORGES TABOULET

*Agrégé de l'Université,
Chef du Service de l'Enseignement
en Cochinchine.*

Saigon, le 18 août 1865.

LA fête de S. M. l'Empereur vient d'être célébrée avec un éclat qu'il m'est bien agréable de faire connaître à Votre Excellence.

Dès la veille, la solennité du lendemain était annoncée par une salve de vingt et un coups de canon et les rues avaient déjà pris un aspect d'animation inaccoutumée.

Le 15, au lever du soleil, une nouvelle salve saluait cette date deux fois glorieuse. Quelques instants après, les troupes, dans leur plus belle tenue, quittaient leurs quartiers et venaient se ranger sur la place de l'Horloge (1). La population tout entière était debout, considérablement augmentée par les habitants de l'intérieur qui avaient voulu s'associer à notre fête.

Pendant ce temps, je recevais les autorités à l'hôtel du Gouvernement. Les Chefs de service et les officiers de tous les grades étaient au grand complet. Pour la première fois depuis notre occupation (2), les magistrats annamites avaient été convoqués et avaient répondu avec empressement à mon appel. Ces notables indigènes en costume national, ceints de l'écharpe tricolore qui les distingue, semblaient fiers de se trouver au milieu d'une telle réunion, reconnaissants de cette marque publique de considération.

Les Chefs des corporations chinoises établis à Saigon et à Cholon n'avaient pas voulu rester

en arrière et, spontanément, ils sont venus dans leurs plus riches habits de cérémonie, m'offrir leurs salutations et leurs protestations de dévouement pour l'Empereur.

Ce mélange d'Européens, d'Indigènes et d'Asiatiques, tous réunis dans une commune pensée, avait un caractère d'une originalité saisissante. Hier encore, nous étions divisés par des barrières qui semblaient infranchissables ; aujourd'hui nos intérêts sont les mêmes et notre influence n'est pas seulement tolérée, mais on va au-devant d'elle comme au-devant d'un bienfait.

A 6 h. 30, suivi de cet imposant et pittoresque cortège, je quittai l'hôtel pour aller passer la revue des troupes. Je passai successivement devant les différents corps. Tous se faisaient également remarquer par leur air martial et la régularité de leur tenue. Le défilé se fit ensuite, ayant à sa tête un peloton de jeunes mousmes annamites à l'air heureux et satisfait, qui poussèrent en passant devant moi, un joyeux cri de « Vive l'Empereur ! » C'était l'avenir du pays, empiétant pour ainsi dire, sur le temps et remerciant par anticipation la France de l'avoir appelé à partager ses brillantes destinées.

A 7 h. 30, je me suis rendu à la cathédrale (3), au milieu de la population qui semblait bien décidée à ne pas perdre un seul détail de la journée. Mgr Miche, évêque de Dansara, offi-

(1) Située derrière l'hôtel du Gouverneur, la place de l'Horloge se trouvait en contre-bas de l'actuelle place de la Cathédrale, sur l'emplacement occupé par la Direction des Services de la Sûreté.

(2) Nouveau venu en Cochinchine, l'Amiral Roze laisse entendre que c'est la première fois que les Chefs annamites étaient associés à la célébration de la fête nationale. L'assertion n'est pas rigoureusement exacte. On lit dans le rapport de l'Amiral Charner relatant la célébration du 15 août 1861 : « Les Directeurs des Affaires indigènes ont reçu pendant toute cette journée les principaux personnages indigènes et les congrégations chinoises venus faire acte de déférence et de soumission ».

(3) La cathédrale se trouvait sur le Grand Canal (allées Charner). « L'exiguïté (du bâtiment n'était) guère en rapport avec ce titre pompeux » (de cathédrale). La première pierre de l'édifice, dédié à Sainte-Marie-Immaculée, avait été posée le 28 mars 1863. L'Eglise Sainte-Marie subsiste ; elle n'est autre que l'actuelle Justice de Paix.

ciait (1). Une messe fut dite pontificalement et avec la plus grande pompe. Au moment où Monseigneur entonna le *Te Deum*, le canon se vouloir porter les échos jusqu'aux confins du mêla encore à ce chant de joie, dont il semblait pays.

Au sortir de l'église, les spectateurs étaient encore plus nombreux et encombraient littéralement les alentours de l'église. Des cris « Vive l'Empereur ! » se faisaient entendre de toutes parts. Saïgon avait perdu son air habituel de solitude ; la Patrie semblait être venue jusqu'à nous pour nous associer à son allégresse et à ses fêtes.

Toute la journée, en dépit du soleil, les rues furent sillonnées par la foule qui attendait avec impatience l'heure des jeux populaires. Des mâts de cocagne, des tourniquets, une arène de courses en sac, attestaient en effet, que personne n'avait été oublié. Les luttes commencèrent à 1 heure avec un entrain inexprimable. Les Annamites se faisaient surtout remarquer par l'ardeur qu'ils y apportaient. Plus d'un, au moment d'atteindre le but et de saisir l'objet convoité, voyait ses efforts aboutir à une chute, à la grande joie des spectateurs ; mais ils ne se décourageaient pas et luttant de nouveau, ils finissait par se rendre maîtres des trophées qu'ils enviaient depuis le matin.

A 3 heures, le signal des régates est donné. De nombreux canots rangés symétriquement s'élancent sous la vigoureuse impulsion de nos robustes matelots ; ils volent plutôt qu'ils ne marchent, et quand l'heureux vainqueur revient au lieu de départ, des acclamations sympathiques l'accueillent et témoignent de l'intérêt qu'offrent ces luttes nautiques. Mais ce qui a le plus vivement impressionné, c'est la course des embarcations du pays ; longues de 12 à 15 mètres, armées de trente Annamites, au torse nu, la pagaie traditionnelle à la main, elles ressemblent à une flotte de guerre prête à fondre sur l'ennemi. Bientôt elles s'ébranlent ; d'abord le mouvement est assez lent, puis les pagaies s'animent pour ainsi dire, plongent et replongent dans l'eau avec une rapidité vertigineuse. Un homme debout au milieu de chaque pirogue semble le génie qui anime ces machines humaines. Chacun de ses signes est suivi d'un effort et chaque effort, fait avec une admirable précision, trace un long sillon sur les flots.

Aussi quelques minutes suffirent-elles pour doubler le but et les premiers ne précèdent les autres que d'une distance insignifiante. Ces constructions particulières à la Cochinchine, sont à la fois élégantes et solides. Elles sont peu susceptibles d'être utilisées par nous, mais elles resteront comme un spécimen curieux de l'art naval dans cette portion de l'Extrême-Orient.

A 6 h. 30 du soir, les Chefs de service, les officiers supérieurs et les notables de Saïgon, étaient réunis à la table du Gouverneur (2). Avant de prendre place, j'ai rappelé en peu de mots, les droits de l'Empereur à l'amour et à la reconnaissance toute particulière de la Colonie. Ces quelques paroles bien courtes et qui n'avaient d'autre mérite qu'une conviction profonde et une profonde sincérité, furent accueillies avec enthousiasme. Un cri de « Vive l'Empereur ! » partit de tous les cœurs, et une dernière salve de vingt et un coups de canon en fut le formidable accompagnement.

Un feu d'artifice devait terminer la journée et, dans le programme, je devais m'y rendre avec mes convives à la lueur des torches. A 8 h. 30, nous sortons du Gouvernement. Il m'est impossible de vous dire, Monsieur le Ministre, le beau spectacle qui s'offrit alors à mes yeux ; tout Saïgon flamboyait. La rue impériale, principale artère de la ville (3), présentait, depuis l'hôtel jusqu'aux rives du fleuve où elle se rend en ligne droite, un cordon éblouissant de lumière. Comme fond à cette admirable perspective, le *Duperré* et l'*Orne* se profilaient sur les eaux du Donnai avec une triple ceinture de feu. Des feux serpentaient autour de leurs mâts inondaient leurs vergues. A bord du *Duperré*, un aigle gigantesque planait au-dessus des initiales de l'Empereur et de l'Impératrice et projetait au loin des flots de lumière. Partout, des pavillons, de la verdure, des fleurs. Il n'est pas une maison, si pauvre fut-elle, qui n'eût sa lanterne et sa banderole. On peut voir certainement de plus grandes magnificences en France, mais le spectacle que je viens de retracer imparfaitement, avait un cachet particulier qu'on ne pourrait trouver nulle part ailleurs.

Je dois le dire, du reste, Monsieur le Ministre, dans l'allégresse générale qui se traduisait au dehors d'une façon si éclatante, il y avait quelque chose de plus que la célébration d'un

(1) Précédemment Vicaire Apostolique du Cambodge. Mgr Miche avait été appelé, en décembre 1864, au siège de Saïgon, en remplacement de Mgr Lefebvre, rentré en France pour raison de santé.

(2) Alors que l'Amiral Charner était demeuré en rade, sur le vaisseau-amiral, l'Amiral Bonard s'installa dans une maison en planches, commandée à Singapour. Le premier hôtel des Amiraux-Gouverneurs s'élevait sur le tènement actuellement occupé par l'Institution Taberd. L'emplacement de la porte principale est encore visible, marqué par les deux petits clochetons qui dépassent le mur d'enceinte de l'Institution Taberd, sur la rue Paul-Blanchy, quelques mètres au-dessous de la station du tramway. Les Amiraux-Gouverneurs habitèrent cette modeste demeure jusqu'à l'achèvement du grandiose palais en pierre, construit hors ville, sur « le plateau », de 1868 à 1874 (Palais actuel du Gouverneur Général).

(3) Actuellement rue Paul-Blanchy.

auguste anniversaire. C'était la première fois (1) que la population avait l'occasion de manifester ses sentiments pour l'acte souverain qui a fait de la Cochinchine une terre à jamais française et elle a voulu le faire d'une manière qui témoignât à la fois de sa vitalité et de sa reconnaissance.

Le feu d'artifice commença dès mon arrivée sur la place de l'Horloge ; il fut très remarqué ; la dernière pièce surtout, qui consistait en un immense bouquet de feux de toutes couleurs, au milieu desquels rayonnaient les armes impériales, fut d'un effet magique qui souleva un tonnerre d'applaudissements.

Une retraite aux flambeaux finit la journée et la population se répandit à sa suite dans les rues, pour jouir encore une fois du spectacle non moins animé des illuminations particulières, en attendant le lendemain.

Des courses de chevaux avaient été organisées par mes soins, mais la journée du 15 était trop remplie pour qu'elles pussent avoir lieu le même jour.

Le 16, dès 6 heures du matin, la plaine des Tombeaux où les joutes devaient avoir lieu, était encombrée de la même foule qui remplissait des rues de Saigon la veille. La première course était réservée aux chevaux annamites, montés par des indigènes en costume national ; il y avait de nombreux engagements. Les chevaux, petits mais vigoureux, ardents et bien développés, qu'il est intéressant d'encourager et qui est appelée à nous rendre d'excellents services.

Puis vinrent les chevaux manillais, javanais, cantonnais, dits de petite race.

Enfin, la grande course des chevaux de tous pays, arabes, australiens, etc... ; la plupart de ces animaux étaient montés par des officiers, quelques-uns par des habitants de Saigon. La distance à parcourir était de 2.100 mètres environ et fut accomplie en trois minutes trois secondes.

Je vous assure, Monsieur le Ministre, que bon nombre de nos jockeys n'avaient rien à envier

aux sportmen les plus distingués des turfs d'Europe.

Tout se passa avec un ordre et une méthode qui indiquaient que nos coureurs n'en étaient point à leur coup d'essai. Chacun s'abstint surtout de recourir à ces ruses et à ces finesses si communes en pareille circonstance et qui l'emportent quelquefois sur le véritable mérite.

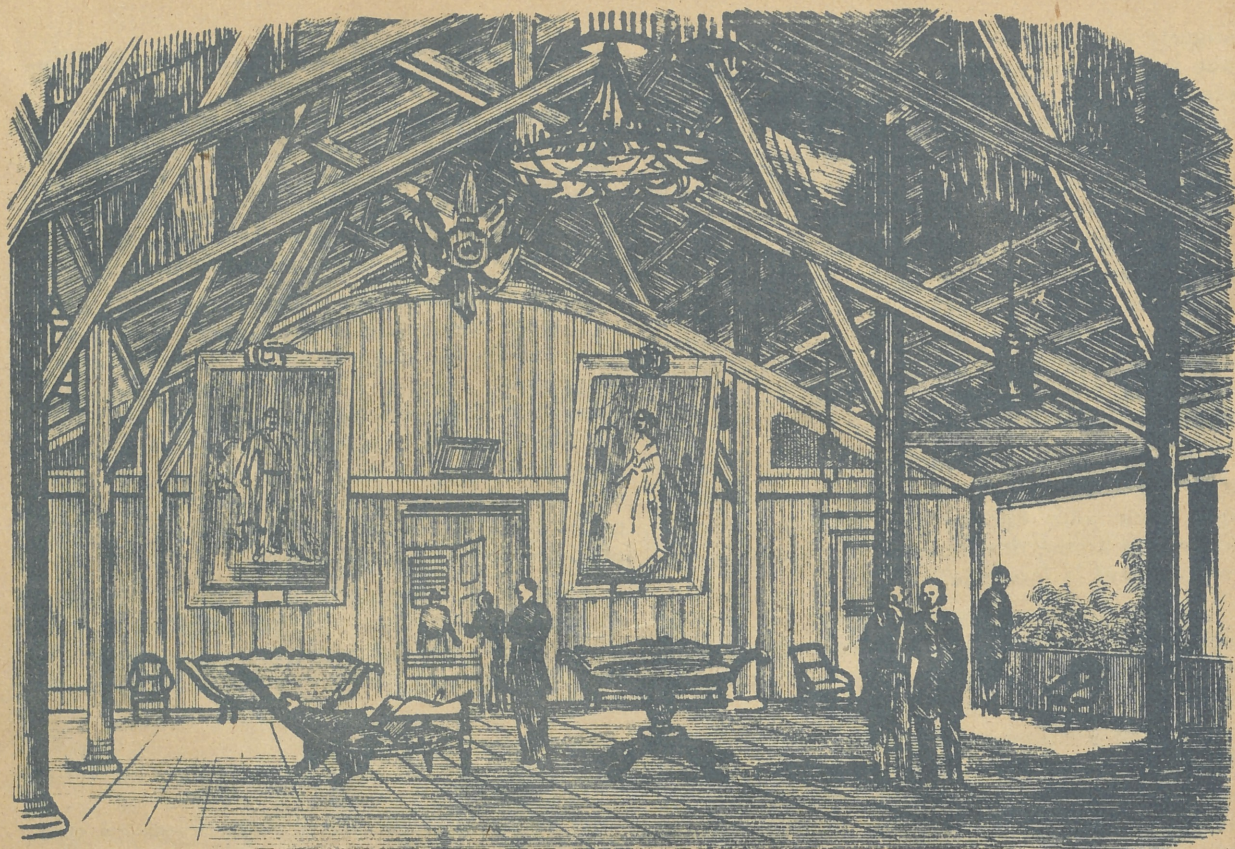
Comme clôture, nous eûmes une course de voitures à bœufs attelés par couples. Les bœufs coureurs de ce pays m'étaient connus depuis longtemps, mais je ne m'imaginais pas qu'ils pussent atteindre une rapidité aussi considérable. En moins de trois minutes, ils ont franchi un espace de 1.000 mètres ; c'est tout ce que pourrait faire un cheval au trot et l'on m'assure qu'ils peuvent conserver cette vitesse pendant plusieurs heures sans s'arrêter.

Ainsi se sont terminées les fêtes du 15 août. Aucun accident n'est venu les troubler et elles ne laisseront que des souvenirs de gratitude, de joie dans le cœur de tous ceux qui y ont assisté (2).

Je suis, etc...

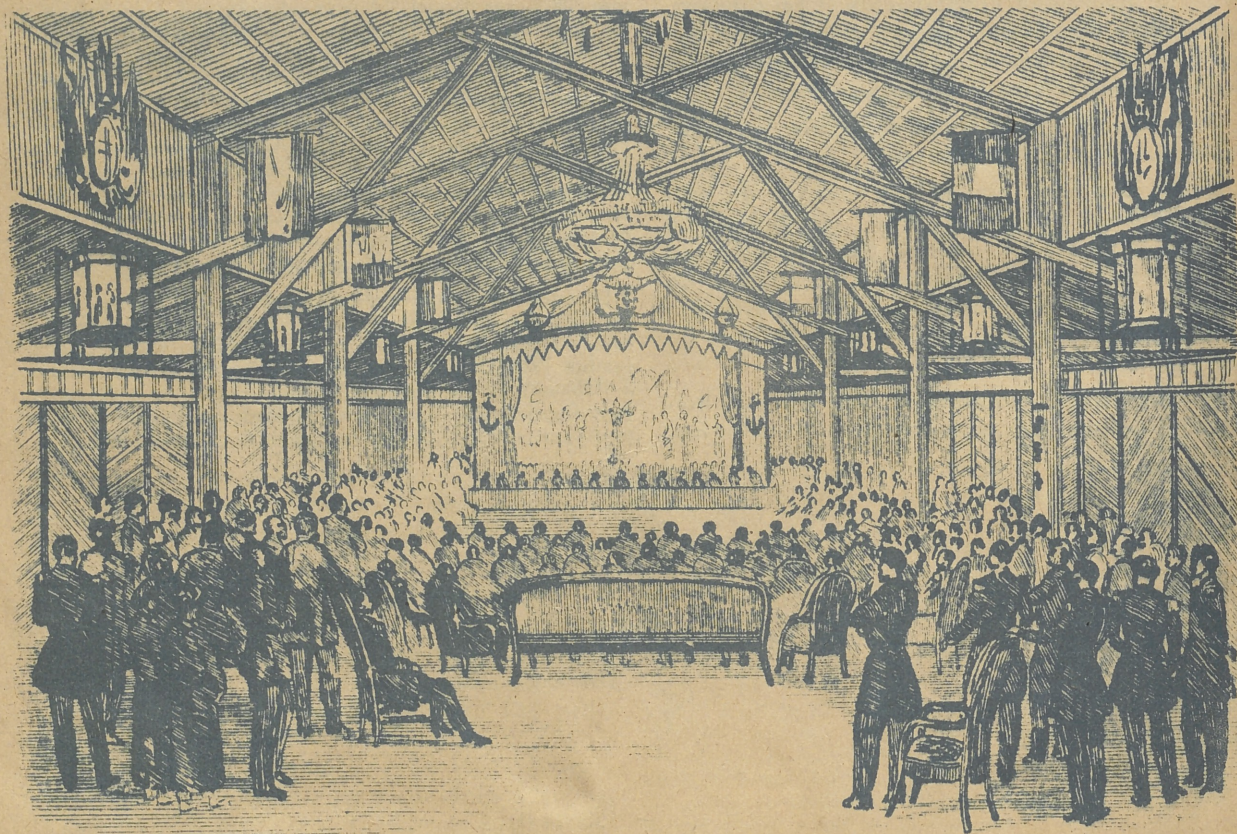
(1) L'Amiral Roze fait allusion à l'incertitude qui obscurcit quelque temps l'avenir de la Cochinchine française. L'ambassade annamite conduite par Phan-thanh-Giang avait réussi à remettre en question à Paris le traité du 5 juin 1862, par lequel l'Annam abandonnait à la France les trois provinces orientales. Les Capitaine de frégate Aubaret fut envoyé à Hué pour y débattre un nouveau traité, par lequel la France devait se contenter d'une occupation restreinte, limitée à Saigon et Thudaumot. Les exigences maladroites et les lenteurs de la Cour de Hué firent échouer la négociation Aubaret. Ce n'est qu'au début de l'année 1864 que le Gouvernement impérial, alerté par l'Amiral de La Grandière et par une campagne de presse des Français de Cochinchine, fit connaître son dessein de ne souffrir aucune novation au traité de 1862. Les, offraient les meilleurs spécimens d'une race

(2) Archives centrales de l'Indochine, B-21, tome VI, n° 1578. Ce document n'est pas inédit ; il a été publié déjà par Jean Bouault dans la revue *Extrême-Asie*, en décembre 1929. On trouvera dans les *Documents pour servir à l'Histoire de la Ville de Saigon*, réunis en 1927 par Jean Bouchot, un autre récit des fêtes du 15 août 1865, récit emprunté au *Courier de Saigon* du 20 août 1865.



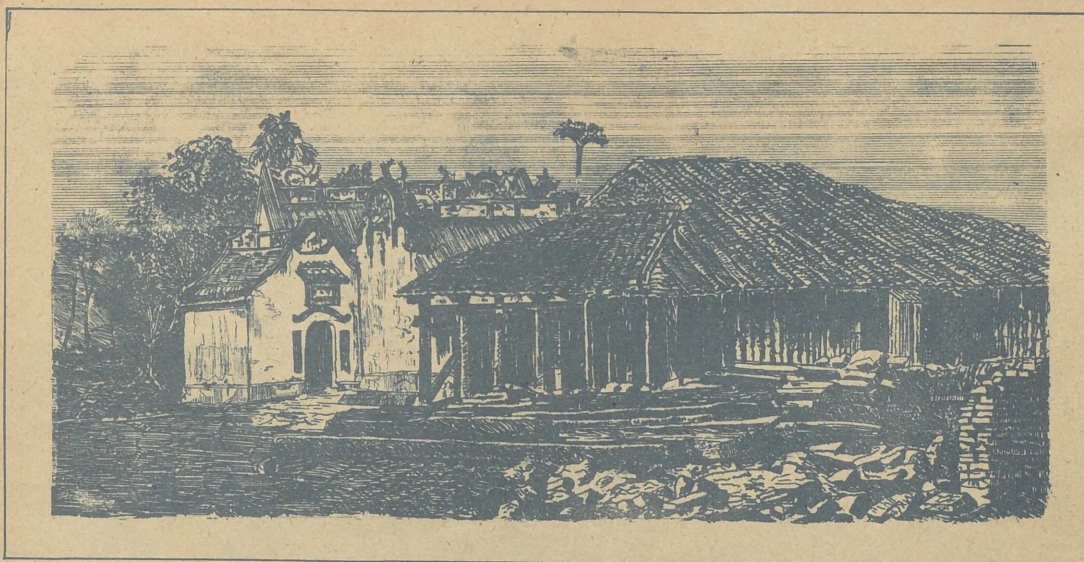
(Illustration du 13 juin 1863.)

Le salon de l'Amiral BONARD



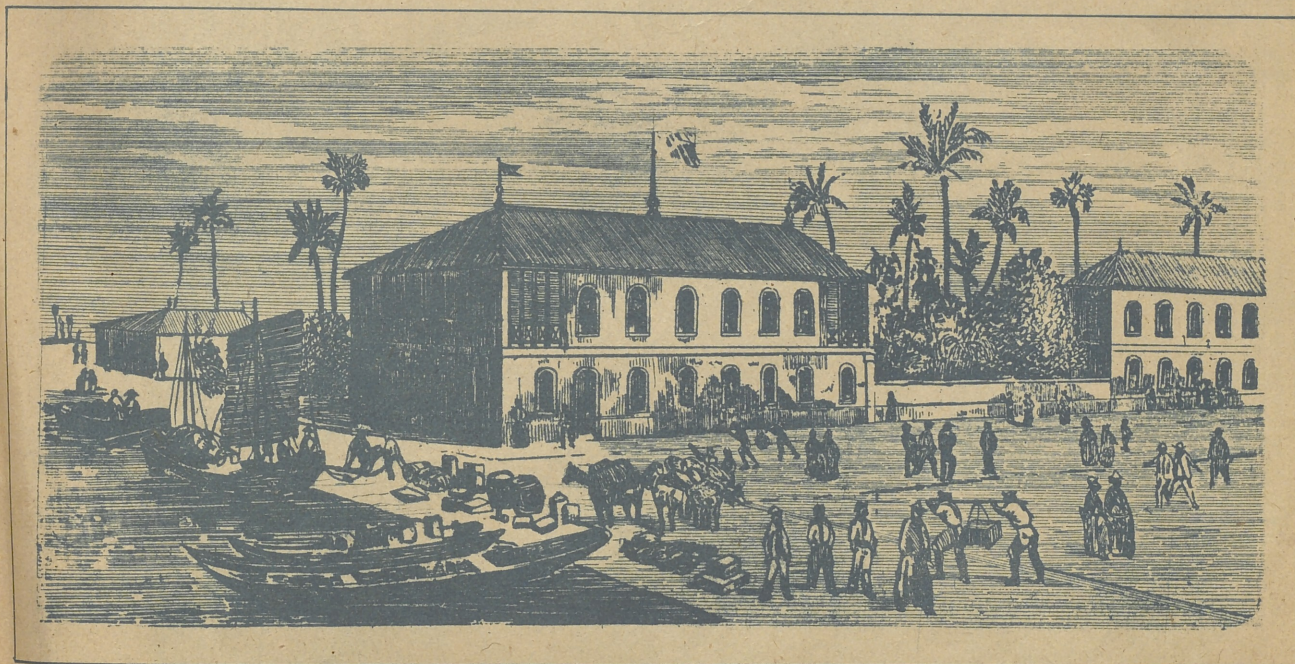
(Illustration du 13 juin 1863.)

Répresentation théâtrale dans l'hôtel de l'Amiral BONARD



(Illustration du 23 avril 1864.)

Pagode et cases annamites dans la rue Catinat



(Illustration du 23 avril 1864.)

Le Café Lyonnais, dans la rue du Gouvernement,
près de la cale du « Primauguet »



(Illustration du 9 avril 1864.)

Comptoir de la Maison Eynard et Delphin Henry de Bordeaux



(Illustration du 4 janvier 1868.)

Bal offert le 1^{er} Septembre 1867
par le Commerce de Saigon à l'Amiral de LA GRANDIÈRE



Portrait de l'Amiral DUPRÉ



Portrait de Mgr. PUGINIER



L'Amiral CHARNER



Amiral PAGE



Amiral BONARD



L'Amiral de LA GRANDIÈRE



L'Amiral ROZE

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (Cochinchine)



M. TRUONG-VINH-TONG



Le Dr. NGUYEN-VAN-THINH

M. Truong-vinh-Tong est né le 11 mars 1884, à Nhon-giang (Cholon). Il est le fils du célèbre érudit et grand ami de la France Pétrus Truong-vinh-Ky.

Rentré en 1904 au Service de l'Administration française, M. Truong-vinh-Tong a pris sa retraite en 1928. Depuis, il s'est consacré à l'étude de la langue annamite dont il est devenu un des spécialistes érudits faisant autorité. Il est un des derniers représentants de la phalange des « lettrés annamites qui conservent le culte de langue écrite traditionnelle dans sa forme la plus châtiée ». Père de famille nombreuse, M. Truong-vinh-Tong est chevalier de la Légion d'honneur.

Le Docteur Nguyen-van-Thinh est né en 1888, à Long-cang (Cholon).

Ancien élève de l'Institut Pasteur, Médecin de l'Institut de Médecine coloniale de Paris, Interne des Hôpitaux de Paris, le Docteur Thinh s'est engagé comme volontaire le 25 août 1914. Affecté comme médecin-major des Troupes Indochinoises, il a été libéré le 25 mars 1919. Après un court passage dans l'Assistance médicale, le Docteur Thinh s'est consacré à partir de 1922 à l'exercice de la médecine privée. A ses connaissances médicales incontestées, le Docteur Thinh joint une érudition générale des plus variées et une possession complète des questions cochinchinoises qui l'ont tout récemment encore désigné pour représenter l'Indochine à la mission économique de Tokyo.

LES CONSEILLERS FÉDÉRAUX (suite)



M. Jacques LÊ-VAN-DUC

Neveu du Tông-dôc Nguyễn-ba-Lôc, fils du Dôc-phu-su en retraite Alphonse Lê-van-Mâu, allié par sa femme à l'Impératrice d'Annam, M. Jacques Lê-van-Duc est né le 1^{er} février 1887 dans la commune de Diêu-hoà, province de My-tho (Cochinchine).

Après des premières études faites à l'Institution Taberd, à Saigon, le Lycée de Marseille le compte au nombre de ses élèves de 1907 à 1910, date à laquelle il retourne en Indochine avec le diplôme de bachelier ès lettres. En 1913, pour se conformer au désir de son père, il entre dans le cadre des commis-greffiers et sert près la Cour d'Appel, à Saigon. Mais, en 1914, il démissionne de ses fonctions pour se consacrer à l'exploitation du patrimoine paternel.

Depuis, M. Jacques Lê-van-Duc consacre le meilleur de son temps aux œuvres philanthropiques auxquelles il se dévoue corps et âme. Son action se développe tant par l'exemple que par la parole et la plume.

Il donne en effet de nombreuses conférences et écrit maints articles sur l'instruction des enfants et l'éducation familiale. Il ouvre de plus dans la province de My-tho, par ses propres moyens, trois écoles maternelles où sont admis gratuitement les enfants des familles pauvres et en particulier ceux des miliciens et des tirailleurs.

Mais M. Jacques Lê-van-Duc est aussi un grand voyageur. En effet, outre les cinq voyages qu'il a effectués en France, qu'il connaît aussi bien que son pays, l'Italie, la Belgique, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, la Syrie, la Turquie, la Grèce, le Siam et la Chine reçoivent tour à tour sa visite. A l'issue de chacun de ces voyages, il écrit, à l'usage de ses compatriotes, tantôt en annamite, tantôt en français, ses impressions sur les us et coutumes des pays qu'il a visités.

Sa conclusion ne varie pas ; à l'aide d'exemples simples, il s'attache à démontrer objectivement la supériorité de la civilisation française sur celles qu'il a pu ainsi étudier.

LA CRÉATION D'UNE ÉCOLE DE SCIENCES

par le Dr NGUYÊN VAN LUYÊN.

La prochaine rentrée verra s'ouvrir à l'Université indochinoise plusieurs sections d'études nouvelles : une Ecole Supérieure d'Agriculture préparant des ingénieurs agricoles, des classes supérieures de Lettres et une Ecole Supérieure de Sciences. Cette dernière vient d'être instituée par un décret de la Métropole. Le programme d'études en est le suivant : l'école a pour objet de donner l'enseignement des sciences physiques, chimiques et naturelles, des mathématiques générales et appliquées. Elle délivre les certificats d'études supérieures se rapportant à ces matières ainsi que le grade de licencié ès sciences. L'Ecole Supérieure de Sciences se consacrera en outre à la recherche scientifique et à ses applications en Indochine. Elle contribuera à la formation des cadres nécessaires à l'Administration et à l'économie de la colonie. Les étudiants à l'Ecole Supérieure des Sciences, y compris ceux du P. C. B., seront admis à la suite d'un concours. C'est donc plus qu'une faculté des sciences qui vient d'être fondée. Nous pensons que les classes supérieures de Lettres prêteront également à l'établissement d'une faculté.

La création de ces sections d'études procède de l'esprit qui préside à l'évolution de notre enseignement supérieur depuis son origine : l'enseignement d'abord utilitaire s'élève peu à peu à la formation intégrale et à la spéculation pure. Les premières écoles, en effet, devaient fournir une élite de fonctionnaires et de travailleurs libéraux, destinée à former les cadres de la vie sociale et administrative. Tel était le cas de la première Ecole de Médecine, des Ecoles de Médecine Vétérinaire, de Droit et d'Administration, de Travaux publics, de l'ancienne Ecole Supérieure de Pédagogie, de l'Ecole d'Agriculture qui vient d'être réouverte sur des bases nouvelles. Les principales d'entre elles sont devenues depuis de nombreuses années les facultés de Droit et de Médecine et Pharmacie, dispensant un enseignement absolument comparable à celui des universités métropolitaines et délivrant des diplômes reconnus par l'Académie de Paris.

Si l'ouverture des facultés de Lettres et de Sciences paraît toute naturelle, elle n'en est pas moins une sensationnelle nouveauté, car elle consacre le rang de notre Université parmi celles de l'Empire. En fait, l'Université de Hanoi est la deuxième de la France d'outre-mer, après celle d'Alger, et la première dont les étudiants soient en majorité d'origine autochtone.

Sans doute, les écoles et facultés existantes ont-elles donné à nos étudiants une haute formation culturelle et scientifique dans leurs branches respectives, mais elles étaient par leur destination même rebaisées par la pensée utilitaire. Les lettres, les sciences, les arts, en sollicitant l'activité désintéressée, semblent au contraire devoir rehausser et purifier la condition humaine. Si l'on reconnaît la civilisation en ce qui ennoblit et élève, et si on l'identifie avec la haute culture, on ne peut concevoir qu'une université digne de ce nom ne dispense pas des enseignements aussi essentiels. La suprême consécration est donc désormais accordée à l'Université de Hanoi par la création de l'Ecole Supérieure de Sciences. Il appartient à ses maîtres et à ses élèves, par l'élévation de leur spéculation et le succès de leurs recherches, de l'illustrer à l'instar de ces vénérables Ecoles de France dont l'enseignement attire les étudiants du monde entier. Si nous en jugeons par les résultats déjà acquis, l'avenir réserve au nouveau centre de culture française un rayonnement dont la gloire rejaillira sur notre peuple.

L'Annam, pays d'antique culture, est fier de devenir une serre où fleurissent les humanités et les sciences françaises, expression de la civilisation la plus haute que le monde ait jamais connue.

Il y a près d'un siècle, lors des premiers contacts entre nos deux peuples, quelques lettrés patriotes annamites s'expatrièrent pour aller chercher à l'étranger la Science dont ils s'imaginaient que la France serait avare. Jamais méprise ne fut plus dramatique : dès les premiers jours de l'occupation française, l'instruction nous était dispensée graduellement et par un effort jamais ralenti. L'enseignement supérieur date également de trente ans, bien qu'il ne fût au début que technique et utilitaire. Il nous fallait aller en France pour chercher la véritable formation universitaire. Ce n'était pas à la portée de beaucoup de jeunes gens intelligents mais pauvres. Aussi souhaitons-nous que l'Université Indochinoise pût dispenser, dans toute sa variété, la véritable culture française. Nos vœux sont exaucés : la science française vient s'offrir à nous sur place. Sur le terrain longuement préparé, elle vient à son heure, par la volonté du Maréchal de donner à la culture un rôle éminent dans le redressement national et impérial.

On oublie souvent qu'une Université ne peut être une œuvre hâtive ; il faut de longue main en préparer les assises par la diffusion des stades

antérieurs de l'enseignement. Je me rappelle qu'en 1920 l'Université ne comptait que deux étudiants bacheliers. A l'heure actuelle les candidats pourvus du baccalauréat sont si nombreux qu'une sélection par examen a dû être envisagée pour la plupart des sections. Semée en couches profondes, la graine a germé, et l'arbre s'élèvera désormais aussi haut que le permettront nos possibilités intellectuelles.

Les innovations dans l'enseignement viennent compléter heureusement la série des réformes que le gouvernement a entreprises en Indochine depuis peu de temps. Elles traduisent sa volonté de brûler les étapes de la reconstruction dans tous les domaines. La formation des cadres de demain est un des soucis majeurs de la France qui a subi un désastre immérité du fait de mauvais dirigeants. C'est pourquoi la jeunesse jouit d'une sollicitude toute particulière auprès du Maréchal et, ici, de notre Gouverneur Général.

Nous avons le bonheur, à un moment décisif de notre histoire, de participer à l'immense effort de redressement de la France par la mobilisation de toutes ses forces vives, plus particulièrement de ses forces spirituelles que le malheur des temps n'a nullement entamées. « Nous

maintiendrons, nous élargirons s'il se peut, a dit le Maréchal, une tradition de haute culture qui fait corps avec l'idée même de notre patrie. La langue française a une universalité attachée à son génie. Ce n'est pas sans raison que nous nous sommes plu à donner au suprême couronnement de nos études le beau nom d'humanités. Sœur cadette des humanités, mais non moins riche de réalisations et de promesses, la science libre et désintéressée occupera une place éminente dans la France nouvelle ».

La culture et la science françaises, ces biens suprêmes dont il attend la résurrection de la patrie, le Maréchal en fait don à ses fils spirituels, à nous Annamites qui y trouverons le ferment de notre renaissance nationale. Plus que tous les biens matériels dont nous lui sommes redevables, la culture française nous unit indéfectiblement à la France et fait que nous nous sentons les frères de tous les peuples façonnés par sa direction spirituelle. L'Université Indochinoise apparaît non seulement comme la preuve tangible de la sollicitude française, elle est encore la France présente dans l'Empire.

D^r NGUYÊN VAN LUYÊN.



LA LÉGION AU LAOS

par ROCHET.

Notre rédaction a omis de mentionner dans notre dernier numéro les paroles prononcées par M. Rochet, Chef du Service de l'Enseignement au Laos, à l'occasion de la prestation de Serment des Légionnaires à Vientiane —. Nous ne pouvons mieux réparer cette erreur regrettable qu'en insérant intégralement le texte de ce beau discours, dont la franchise et la netteté de certains passages seront certainement appréciées par nos lecteurs.



AUJOURD'HUI même et à cette même heure des cérémonies semblables à celle qui nous rassemble ont lieu dans toutes les grandes villes d'Indochine. Et par delà les mers, sur tous les continents et sur toutes les îles où flotte notre drapeau, de pareilles solennités se déroulent également. L'Empire français est tourné aujourd'hui vers la Métropole ; il communique avec elle dans une même espérance et dans un même acte de foi.

Pour comprendre la portée de cette manifestation, il nous suffit de nous souvenir. Il nous suffit de nous reporter à douze mois en arrière et de revivre par la pensée les jours d'angoisse de juin-juillet 1940 ; jours tragiques où, sous le choc du plus grand désastre militaire de son histoire, la France semblait devoir s'effondrer.

Qui nous aurait dit alors que, douze mois plus tard, notre patrie, meurtrie et saignante certes, mais moralement plus vivante que jamais, offrirait aux yeux du monde le spectacle presque incroyable de sa splendide résurrection ?

Qui nous aurait dit alors qu'un an plus tard la France d'Outre-Mer se tournerait avec plus d'affection que jamais vers sa mère d'Europe et que, à part quelques lambeaux de territoire que des étrangers et des traîtres lui ont arrachés, l'Empire français se dresserait intact ?

Si notre confiance dans les destinées de notre pays avait besoin d'être raffermie, le spectacle que l'unité française offre aujourd'hui au monde suffirait à nous rendre la foi.

On a souvent parlé de miracles dans l'Histoire de notre nation et parfois, peut-être, en a-t-on trop parlé. Mais aujourd'hui ce mot ne recouvre plus pour nous une fiction car nous avons vu la

France de juin 1940 et nous voyons celle de juillet 1941.

Devant la prodigieuse renaissance de notre patrie, qu'est-il besoin d'aller chercher ailleurs des exemples de merveilleux ?... Si jamais il y eût dans l'Histoire un véritable « miracle français », à coup sûr c'est bien celui-là.

★ ★

Comme les autres pays de l'Empire, l'Union Indochinoise a souffert. Elle a subi, elle aussi, l'assaut de la tempête. Elle l'a subi dans des conditions particulièrement pénibles et elle a superbement résisté.

Ni les attaques armées à ses frontières, ni les difficultés économiques, ni les campagnes d'excitation, ni la propagande de dissidence et de trahison n'ont pu détourner l'Indochine du chemin de la fidélité.

Des étrangers s'en étonnent, paraît-il. Ils se demandent avec surprise : « De quel ciment est donc formé cet édifice pour avoir si magnifiquement tenu ?... »

A ceux qui nous poseraient une telle question nous ne serions pas embarrassés de répondre. Nous leur dirions en leur montrant la carte :

« Voyez cette terre d'Indochine où, il y a trois quarts de siècle, des pionniers venus de France ont, pour la première fois, planté leur drapeau. Parcourez le pays mais sachez le voir. Ne vous bornez pas à admirer nos buildings, nos palaces et nos routes goudronnées. Derrière ces réalisations matérielles il y a autre chose, autre chose de moins spectaculaire mais d'infinitement plus profond : il y a l'œuvre intellectuelle et morale de la France dans ce pays. Si vous savez la voir, vous aurez compris.

Ce pays a tenu et il tient parce que la France ne s'est pas bornée à le doter de succursales commerciales et d'équipement mécanique. Elle lui a donné en nourriture sa propre civilisation intellectuelle et morale, c'est-à-dire l'essence même de son génie.

Ce pays a tenu, il tient et il tiendra parce que la France d'Europe a su en faire dans le domaine spirituel une véritable France d'Asie. »

Cette France d'Asie, n'est pas œuvre de force ; elle est œuvre d'apostolat. Nous la devons aux principes généreux qui ont, de tout temps,

inspiré l'expansion française dans le monde. Nous la devons à toutes les écoles, petites ou grandes, éparses sur la terre d'Indochine car dans toutes — depuis la modeste école couverte de paillote de nos montagnes du Laos jusqu'à l'Université de Hanoi — dans toutes, et dans certaines depuis deux et trois générations, des enfants d'Indochine viennent apprendre à penser, à sentir et à aimer comme les petits Français de France.

La France d'Asie, nous la devons à la langue et à la culture françaises, qui, dans ce pays, chaque jour plus avant, pénètrent les esprits et les cœurs. Nous la devons au prestige de notre passé chargé de gloire, à l'incomparable phalange de nos apôtres, de nos savants, de nos penseurs, de nos poètes. Nous la devons à un certain idéal de justice et d'humanité — idéal spécifiquement français — dont notre pays a toujours été le champion dans le monde et dont, malgré des défaillances et des imperfections, notre œuvre coloniale est imprégnée. Nous la devons, en un mot, au « rayonnement français ».

★ ★

Cette constatation n'est pas seulement pour nous, Indochinois, un motif de fierté. Elle est aussi, en ces jours de bouleversements où tant de nuages menaçants s'accumulent dans notre ciel, notre véritable raison d'espérer.

L'œuvre impériale française aurait péri si elle avait été fondée sur la seule force des armes. Elle vit et elle vivra car nous lui avons

donné pour armature le faisceau des forces spirituelles et morales de la France.

Elle vit et elle vivra car elle a su exercer autour d'elle cette emprise profonde et durable que le grand Pavie s'était fixée comme idéal et qu'il a appelée « la conquête des cœurs ».

★ ★

En ce 15 juillet 1941, sur toute l'étendue du globe, les hommes dont la France a su conquérir le cœur, tournent leurs regards vers elle.

Par delà les océans, ils saluent le Chef au passé déjà chargé de gloire qui, au soir d'une vie magnifiquement remplie, est venu se pencher sur la patrie agonisante, pour la soigner comme une grande blessée et qui ranima dans son âme la confiance et la foi.

A ce vieillard illustre, l'Empire français enverra aujourd'hui, de tous les coins du monde, des messages de vénération et d'ardente reconnaissance. Le Laos n'y manquera pas.

Monsieur le Maréchal, notre Laos est un des enfants les plus pauvres et les plus « perdus » de la grande famille française, mais il tient à joindre sa faible voix à celles de ses sœurs, les autres colonies. Cet enfant est bien ignorant mais il sait cependant une chose — et il la sait bien car il la sait dans son cœur — c'est que vous avez sauvé sa mère.

Monsieur le Maréchal, en ce jour où monte vers vous la reconnaissance de tant de peuples, le Laos français bénit votre nom et vous dit : merci.

ROCHET

LE MARÉCHAL A DIT :

“ Nous ne devons jamais perdre de vue que le but de l'éducation est de faire de tous les Français des hommes ayant le goût du travail et l'amour de l'effort. ”

L'œuvre médicale de la France dans l'Empire.

La mémoire des anciens, originaires du pays ou venus de France, devrait pouvoir projeter le film des souvenirs d'il y a cinquante ans pour montrer à la génération actuelle le chemin parcouru dans l'œuvre médicale de la France en Indochine. On a trop tendance à considérer naturelles les réalisations présentes sans compter l'effort, pierre à pierre, dans la construction de l'édifice. Le résultat seul apparaît. L'action est d'ailleurs toute naturelle et le travail de chacun s'intègre dans l'œuvre commune d'aide et de perfectionnement humain qui est la règle dans l'expansion française.

Mais il peut être utile pour l'éducation morale de la jeunesse que soient rappelées les étapes de ce qui fut au début une simple piste, élargie, consolidée, aplanie jusqu'à devenir la grande route actuelle, que soit dite la direction invariablement suivie et prescrite par l'esprit de générosité français, de montrer comment les Indochinois ont été attirés dès le début vers cette œuvre à laquelle ils ont apporté leur cœur, leur esprit de charité et parfois de sacrifice.

Les missionnaires ont apporté dans le pays, dès les environs de l'an 1600, avec la foi, leur désir de faire le bien. Ils ont créé des dispensaires, asiles, crèches, pour recueillir et soigner les malheureux, s'appuyant sur leurs prosélytes indigènes pour mener à bien leur œuvre. Combien de ces derniers ont participé à l'œuvre bienfaisante de ces foyers de rayonnement catholique. Combien d'existences passées à l'ombre de la Croix à soulager les misères des populations au milieu des difficultés, des menaces, des persécutions, pour mettre en pratique la parole divine : « Aimez-vous les uns les autres ».

Rappelons aussi les efforts de l'Empereur Gia-Long qui créa en 1609 un Service Médical du palais, étendu ensuite aux provinces de l'Empire. Mais cette action paraît n'avoir pas été poursuivie après lui ou du moins on perd la trace de cette organisation d'assistance jusqu'au moment où l'Empereur Tu-Duc ouvrait en 1858 à Hué une école de médecins. Les médecins français qui se succédèrent à la Légation de Hué depuis 1895 acclimatèrent la thérapeutique occidentale à la Cour.

A compter de 1860, date de la présence des Français en Cochinchine, l'Assistance médicale

commença à s'organiser méthodiquement avec les premiers administrateurs et médecins militaires arrivés dans le pays.

L'initiative privée des Indochinois, Chinois et Européens vient s'ajouter aux efforts de la Mission et du Gouvernement. On note ainsi en 1862 la fondation de l'Hôpital de Cho-quan par de riches Cochinchinois, des Hôpitaux de Thi-nghe à Gia-dinh en 1876, de Ving-long en 1877 par les Secours de Saint Paul de Chartres, des Hôpitaux de Soc-trang en 1887, de Gocong en 1892, puis de Sadec, Chau-doc, Ben-trê et autres formations jusqu'en 1905 grâce à des dons et des cotisations annuelles volontaires. L'Association maternelle de Cholon fut parmi celles dont les réalisations furent des plus remarquables. L'Asile des vieillards, l'Ecole des jeunes aveugles, l'Ecole des Sourds-muets complétaient cette œuvre sociale, de sorte qu'en 1905 la Cochinchine possédait déjà 72 établissements assurant les soins médicaux à la population indigène. De 1902 à 1905 la participation des budgets provinciaux à cette œuvre passait de 24.000 piastres à 121.000 piastres.

En Annam et au Tonkin, l'action médicale, retardée par la période héroïque et pénible du début, ne commença guère qu'en 1807. Dans ces pays, comme un peu plus tard au Cambodge et au Laos, ses médecins ne perdirent aucune occasion de répandre les bienfaits de notre thérapeutique parmi les populations avec lesquelles ils entraient en contact et qu'ils associaient à leur œuvre. Des infirmeries et ambulances étaient créées dans les postes éloignés, des postes médicaux installés aux chefs-lieux de province. Enfin les hôpitaux du Service Général étaient doublés dans les centres par des hôpitaux indigènes cependant que les villes commençaient à s'assainir et s'organiser au point de vue médical.

L'effort hospitalier était complété par la lutte contre les épidémies, les vaccinations jennériennes constituant une des premières manifestations de notre action sanitaire en ce pays. Le premier arrêté à ce sujet date de 1867. Des laboratoires et instituts vaccinogènes s'ouvrirent à Hanoi et Saigon, des Ecoles de Médecine furent organisées. Le groupement des lépreux en Cochinchine remonte à 1903.

En 1905, l'extension prise par l'Assistance nécessite la création du corps des médecins civils. Une réglementation, due au Gouverneur Général Beau et au Médecin Général Inspecteur Grall, vit le jour pour organiser sur des bases nouvelles ce service, ayant pour but :

- les soins médicaux aux populations, aux fonctionnaires et à leur famille ;
- le service des établissements hospitaliers ;
- le service de la police sanitaire, des épidémies, de l'hygiène et de la santé publiques ;
- le service dans les postes consulaires.

A ce moment entrent en jeu les médecins indochinois et les sages-femmes indigènes, cependant que les écoles d'infirmiers sont créées. Les études pharmaceutiques étaient organisées le 20 juillet 1914.

Les crédits alloués à l'Assistance passaient de 1.443.123 piastres en 1911 à 2.413.639 piastres en 1914. Deux millions étaient prélevés dans ce même but sur fonds d'emprunt et des subventions sur le Budget Général étaient accordées par le Gouverneur Général Sarraut pour l'hygiène et la création d'œuvres d'assistance nouvelles. Le plan d'assainissement de la région Saigon-Cholon date de ce moment et la question de l'eau potable retenait particulièrement l'attention des pouvoirs publics. Le nombre des établissements hospitaliers croissait de 69 en 1905 à 175 en 1913, le nombre de lits de 3.229 à 5.191. Les hospitalisations qui se montaient à 45.000 en 1906 étaient de 69.000 en 1913. Les consultations s'élevaient de 781.304 à 1.658.851. Le chiffre des vaccinations jennériennes arrivait en 1913 à 1.286.769. La caractéristique de cette période est l'extension donnée à l'Assistance sous toutes ses formes et surtout aux œuvres d'hygiène et à la prophylaxie des maladies. L'organisation du service de la quinine d'Etat date de 1909. La lutte contre les foyers de peste dans le Sud-Annam fut engagée et menée à bonne fin.

Enfin, grâce aux travaux sur fonds d'emprunt, l'Assistance fut étendue aux populations éloignées des centres. Les dispensaires et maternités rurales permirent d'entamer une lutte efficace et de diminuer en particulier les ravages du tétanos infantile. La formation des bà-mu ou matrones instruites dans nos formations contribua à cette action. Le personnel de l'Assistance (européen et indigène) qui comptait 237 personnes en 1907, en comprend 865 en 1913. Le recrutement des médecins indochinois était désormais assuré. Des promotions de 20 à 30 sortaient chaque année de l'Ecole. En 1917 la première promotion de pharmaciens indochinois était mise en service. La Guerre de 1914-1918 avait réduit l'effectif médical européen sans diminuer

l'extension de l'Assistance, bien que le programme de travaux n'ait pu être entièrement exécuté. Les difficultés d'approvisionnement motivèrent la création des pharmacies centrales de l'Assistance. Le développement à la fois d'ordre hospitalier et médical rural en même temps que sur le plan de l'hygiène s'amplifie sur les bases posées. En 1930 le personnel médical européen était de 117 unités, celui des docteurs, médecins, pharmaciens, sages-femmes indochinois se chiffrait à 671. 122 infirmiers, infirmières européens se joignaient à 3.133 unités indochinoises pour assurer le service dans 594 formations diverses. Les budgets de l'Assistance arrivaient en 1929 au chiffre de 7.619.771 piastres alors que dix ans au plus tôt ils n'atteignaient que la moitié. Aussi on notait à cette même date dans l'année 2.755.531 malades consultants, 222.751 malades hospitalisés, 84.384 accouchements, les diverses formations sanitaires disposant de 13.859 lits. Le nombre de vaccinations antivaricelleuses se monte alors à 5.360.000 dans l'année, celui des vaccinations anticholériques à 1.882.000.

Les réalisations se sont poursuivies depuis à un rythme encore accru par les possibilités du dernier emprunt des grands travaux et dépenses sanitaires. Les adductions d'eau se sont multipliées, les bâtiments se sont construits ou modernisés. Mais la médecine hospitalière n'a pas été la principale préoccupation des autorités qui ont eu surtout en vue la décentralisation de l'Assistance. Ainsi que le disait M. le Gouverneur Général Brévié en décembre 1937, cette réforme devait constituer la première étape d'une politique sanitaire plus généreuse en même temps que plus réaliste, puisque ne s'adressant plus désormais aux seuls indigènes vivant à notre contact, elle faisait connaître aux malades des villages les plus éloignés le visage secourable de notre pays.

Ce problème se présente sous des aspects différents dans chacun des pays de l'Union et les solutions à préconiser doivent tenir compte d'un grand nombre de facteurs dont les principaux sont le taux de la richesse du pays, l'évolution matérielle et morale des populations, le développement actuel des œuvres d'assistance, la facilité des moyens de communication.

On ne peut augmenter, suivant l'idéal théoriquement désirable, les crédits alloués à l'Assistance. Il s'agit donc d'utiliser dans un sens mieux adapté les ressources existantes.

On ne peut non plus prétendre à donner des soins gratuits à tous les malades de toute l'Indochine, aucun budget n'y pourrait suffire.

L'Assistance médicale doit limiter son intervention, en dehors de la lutte obligatoire contre les maladies épidémiques, à tous les cas qui se

placent au-dessus des ressources des pharmacopées locales, s'attacher, partout où la situation sanitaire paraît déficiente, à combattre les grandes endémies : paludisme, syphilis, trachome, pian, ankylostomiase, etc..., et réserver le maximum de ses ressources aux régions dans lesquelles les grandes endémies apparaîtront les plus redoutables.

Il faut que l'Assistance soit renseignée très exactement et rapidement sur les événements sanitaires des campagnes ; il faut aussi que les malades des campagnes qui ont à bénéficier des soins médicaux qu'ils ne peuvent obtenir de la thérapeutique locale, puissent être dirigés sur les formations sanitaires de l'Assistance. Pour obtenir ces renseignements, pour soigner, le cas échéant, sur place ceux qu'une intervention simple peut soulager ou guérir, pour évacuer vers les centres médicaux ou chirurgicaux ceux qui en ont besoin, il importe que le médecin entre personnellement et aussi souvent que possible en contact avec la population rurale. Il doit obtenir pour cela toute l'aide des autorités indigènes et des fonctionnaires en contact direct avec la population, en particulier de ceux de l'Enseignement.

Cette décentralisation de l'Assistance se réalise progressivement.

Il serait trop long ici de dire toute l'aide

apportée à l'Assistance médicale par les Instituts Pasteur, l'Institut du Cancer, et par les œuvres d'Assistance sociale dont la générosité n'est jamais en défaut.

Nous citerons, pour comparaison avec les chiffres mentionnés précédemment, ceux qui indiquent les résultats obtenus dans l'année 1940.

Les dépenses sanitaires prévues au Budget de 1940 se sont montées à 11.372.848 piastres. L'effectif européen technique a compté 143 personnes du cadre supérieur et 206 du cadre subalterne. 257 médecins et pharmaciens indochinois, 3.414 infirmiers, infirmières, sages-femmes, 2.050 personnes de service ont donné dans 875 formations hospitalières diverses comportant 24.075 lits, des soins à 5.673.705 consultants et à 372.679 hospitalisés totalisant 7.112.776 journées d'hospitalisation.

Près de 6.600.000 vaccinations antivarioliques ont été faites dans l'année ainsi que 437.000 vaccinations anticholériques, 9.500 antityphiques et 105.000 antiméningococciques.

Ainsi l'Assistance, par ses ouvriers français et indochinois, poursuit avec opiniâtreté l'œuvre humaine de protection des populations locales, œuvre liée à l'établissement de la prospérité du pays suivant les plus belles traditions de l'Empire français.

LE MARÉCHAL A DIT :

« Nous pourrons, dans une économie organisée, créer des centres durables d'activité, où chacun trouvera la place et le salaire que ses aptitudes lui méritent. »

La Semaine dans le Monde

par Jean DESCHAMPS

Paroles de Chef, Sentiments d'Homme.

Si le conflit germano-russe continue à polariser l'attention de la planète au moment où la bataille va entrer dans sa 9^e semaine d'une lutte sans merci au cours de laquelle de gigantesques destructions en hommes et en matériel ont été effectuées, au moment où les résistances des destructions de Smolensk s'achèvent à peine que déjà s'annoncent autour d'Odessa et en Ukraine d'autres destructions encore plus sévères, nous manquerions à nos devoirs de chroniqueur, d'homme et de Français si nous n'arrêtons longuement notre pensée aux graves paroles que vient de prononcer le Maréchal Pétain. Elles ne sont pas destinées uniquement à la France. Elles dépassent le vaste cadre de l'Empire colonial français. Elles ont reçu à travers le monde une audience attentive et passionnée qui est la marque de l'intérêt que tous les peuples attachent aux actes de notre pays. Nous avons ainsi la preuve que rien de ce que fait la France en ce moment ne peut laisser indifférents les hommes et les peuples de bonne volonté, que son rayonnement intellectuel dans le monde, son prestige moral et sa dignité de grande nation ne sauraient disparaître.

Ce n'est pas tant du fond même du discours du Maréchal que tout le monde a pu lire dans ses détails que je voudrais parler. Le journalisme quotidien et ses commentateurs du jour ont déjà dit l'importance exceptionnelle des paroles que vient de radiodiffuser le Chef de l'Etat français. Ils n'ont pas manqué de mettre en évidence le problème de gouvernement que pose au responsable de son destin, le peuple de France, un peuple « forgé au creuset de ses passions, indocile et courageux, prompt au sacrifice comme à la violence, toujours frémissant lorsque son honneur est en jeu », un peuple qui a besoin « de certitudes, d'espace, de discipline ». Ils ont énuméré les décisions prises par le Maréchal dans l'ordre politique, social, économique et militaire qui procèdent du même principe directeur ou de la même nécessité : le respect de l'autorité et du pouvoir établi.

Comme tous les auditeurs de la radio et les lecteurs des journaux, j'ai apprécié la noblesse et le mérite de cette lutte entreprise par le Chef de l'Etat pour amener la France à accepter sans réticences l'ordre nouveau qui doit la sauver.

Ce que je voudrais noter à propos de ce discours c'est la qualité de la pensée de l'homme et du chef. Il y a dans les tonalités qu'utilise le Maréchal une perfection profondément émouvante. J'avoue avoir lu la conclusion tout entière avec les larmes aux yeux ; car qui ne comprendrait cette fois la gravité de l'appel qu'adresse au peuple de France celui qui a pris la charge de son destin. Il y a dans la lucide précision des mots une tristesse poignante en même temps qu'une énergie surhumaine qui force l'admiration, impose le respect, enlève le doute et relève l'espoir. Il ne convient pas à mon sens de négliger la puissance de sentiments que renferment les mots du Maréchal. Un de mes amis récemment revenu de France me confiait sur ce sujet : vous êtes ému à la lecture du texte de ce discours, car il est d'une profonde humanité ; car en même temps qu'il s'adresse à la raison en parlant en chef, il séduit les cœurs en s'exprimant en père, en homme. Si vous vous étiez trouvé en France comme moi aux heures tragiques de juin, juillet 1940 vous auriez compris que les paroles du Maréchal, si simples, si directes, si touchantes à la fois, étaient les seules qui pouvaient atteindre la foule, lui apporter une lueur d'espoir, un goût à la lutte, une raison de vivre. Cette fois encore

sa parole a été entendue à travers la France et le Monde. On y a perçu une sorte d'âpreté sinon de déception et d'amertume. On y a perçu aussi la volonté de poursuivre l'effort entrepris il y a un an. La voix est plus sourde, mais la résolution farouche de conduire fermement la France à son destin est restée la même. Les décisions et les ordres du chef attestent cette résolution, mais les battements du cœur nous ont valu ces mots : « Prisonniers qui attendez encore dans les camps en vous préparant en silence à l'œuvre de restauration nationale, paysans de France qui faites vos moissons dans des conditions particulièrement difficiles, habitants de la zone interdite qui mettez votre confiance dans l'intégrité de la France, ouvriers de nos banlieues privés de viande, de pain, de tabac, cependant si courageux, c'est à vous que je pense, c'est à vous que j'adresse ces paroles franches. Je sais par métier ce qu'est une victoire : je vois aujourd'hui ce qu'est une défaite.

« J'ai recueilli en héritage une France blessée. Cet héritage j'ai le devoir de le défendre en maintenant vos aspirations et vos droits.

« En 1917, j'ai mis fin aux mutineries ; en 1940, j'ai mis un terme à la déroute. Aujourd'hui c'est de vous-mêmes que je veux vous sauver.

« A mon âge, lorsqu'on a fait à son pays le don de sa personne, il n'est plus de sacrifice auquel l'on veuille se dérober. Il n'est plus d'autre règle que celle du salut public. Rappelez-vous ceci : un pays battu, s'il se divise, est un pays qui meurt, un pays battu s'il sait s'unir est un pays qui renaît. »

Quel est l'homme et le Français qui ne s'emploierait pas de toutes ses forces à ce que la France renaisse et qui ne prierait pour que le Maréchal Pétain vive et vive encore longtemps pour voir son œuvre porter tous ses fruits ?

L'entrevue du « Potomac ».

Quelque part dans l'Océan, aux abords du 60^e de latitude Nord, l'*Augusta* sur lequel le Président Roosevelt avait pris place en quittant le Potomac, s'est rencontré le 11 août avec le *Prince of Wales* sur lequel avait pris place le Premier Ministre britannique Winston Churchill. Tel est l'événement sensationnel qui a occupé pendant huit jours et occupe encore la curiosité mondiale. Nous manquerions à nos devoirs de semainier objectif en ne le mentionnant pas à la faveur des commentaires français et étrangers déjà parvenus à notre connaissance.

On sait en effet qu'après de longues conversations de trois jours le Président des U. S. A. et le Premier Churchill se sont mis d'accord sur le texte d'une déclaration commune envisageant l'immédiat et l'avenir, c'est-à-dire les moyens pratiques de gagner la guerre et les bases théoriques de la reconstruction future du Monde.

Au reste il convient de donner la publicité qui convient à cette déclaration à la fois historique et sans précédent dans la suite des événements politiques de ce siècle :

1^o Les deux gouvernements n'ambitionnent aucune modification territoriale ou autre ;

2^o Les deux gouvernements ne désirent aucun changement territorial qui ne soit accepté librement par les populations intéressées ;

3^o Ils respectent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à choisir la forme de gouvernement qui leur convient et s'engagent à rétablir les droits de souveraineté aux pays auxquels ces droits ont été enlevés ;

4° Ils s'engagent tout en respectant leurs obligations existantes, à améliorer le sort de tous les Etats, petits ou grands, vainqueurs ou vaincus, sur des bases d'égalité pour leur permettre d'obtenir une égalité commerciale et les matières premières mondiales qui leur sont indispensables pour leur prospérité économique ;

5° Ils s'engagent à créer une collaboration entière entre toutes les nations sur le terrain économique, à améliorer la sécurité sociale, à améliorer le standard de vie des travailleurs, à poursuivre l'amélioration économique et à propager l'idée de la sécurité sociale ;

6° Après la destruction finale du nazisme, les deux gouvernements souhaitent voir s'établir une paix qui donnera à toutes les nations les moyens d'assurer la sécurité à l'intérieur de leurs frontières. De cette manière tous les hommes pourront vivre à l'abri de la crainte et du besoin ;

7° Une telle paix permettrait à tous les hommes de parcourir les hautes mers et les océans du monde sans aucune intervention étrangère ;

8° Pour des raisons réalistes aussi bien que spirituelles, ils croient que les nations du monde devront en venir à l'abandon de l'emploi de la force, puisque toute paix future ne peut être obtenue par des nations menaçant ou pouvant menacer d'une agression des pays en dehors de leurs frontières. Ils estiment dans l'attente de l'établissement d'un système général de sécurité permanente et plus large, le désarmement total des nations est essentiel. Ils encourageront et aideront toutes autres mesures pratiques qui permettront aux peuples pacifiques de mettre un terme aux charges d'armement.

Il serait vain de nier que l'identité des vues anglo-américaines ne constitue un événement politique de la plus haute importance — peut-être le plus important depuis l'armistice. En fait il constitue une alliance économique totale.

Du point de vue pratique, on peut se demander, en Extrême-Orient comme en Europe, si les conditions morales et politiques actuelles du monde permettent d'envisager un paradis wilsonien construit sur les huit points de la déclaration Roosevelt-Churchill. Je puis répondre non sans crainte d'être démenti. Il y a vingt-trois ans le Président Wilson, armé de ses quatorze points, arrivait en Europe en promettant également la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. L'expérience, — une expérience si décevante — a prouvé que ce ne sont pas des principes, des mots, des idées qui conduisent le monde et décident hélas, de la paix.

Enregistrons la déclaration et attendons-en les effets dans l'ordre pratique d'abord. Dans le sable mouvant, il ne paraît pas encore possible de considérer l'avenir avec fruit. Telles données peuvent manquer qui seraient essentielles à la construction d'un monde meilleur. Je ne propose pas — qu'on ne s'égare point — une attitude négative et analogue à celle du *wait and see* anglaise, mais une position d'attente tenant compte des certitudes du moment, les seules qui risquent de ne point décevoir.

L'Indochine et l'Extrême-Orient.

Le discours du Maréchal Pétain et la mystérieuse entrevue du *Potomac* ont quelque peu réduit l'intérêt des affaires d'Extrême-Orient. Devons-nous conclure que la situation s'est améliorée au point de nous enlever notre part quotidienne des préoccupations. Il n'en est rien.

Nous concernant immédiatement la radio thaïlandaise, nous apprend des choses que nous ignorons. Par exemple que le Chef de l'Etat français avait remercié les autorités japonaises en Indochine de la contribution qu'elles apportaient à l'administration du Pays. La radio britannique nous renseigne elle aussi sur de prétendues concentrations des troupes françaises aux frontières du Yunnan et du Kouang-si pour appuyer une action japonaise contre la Chine. Toutes ces nouvelles seraient simplement ridicules si elles ne provoquaient en même temps un mépri-

sant haussement d'épaules. Elles nous invitent en tout cas à la vigilance.

Car « il y a des déclarations inquiétantes de personnalités en vue, des articles de journaux qui donnent à réfléchir, mais dans lesquels, à les examiner de près on ne découvre que des arguments de polémique ».

Tokyo invite Londres et Washington à retrouver le sens des réalités.

Londres affirme que tout pas en avant du Japon soit vers Vladivostok soit vers Bangkok signifierait la guerre.

L'Australie, par le truchement de son Premier Ministre, affirme également que l'heure des actes est venue.

Washington attend le retour du Président Roosevelt pour se décider à son tour.

La tension diplomatique dans cette partie du monde a atteint, semble-t-il, un point mort. Le Japon ne peut rester dans l'incertitude actuelle malgré les menaces anglo-américaines. L'Angleterre annonce l'arrivée de nouveaux renforts en Malaisie britannique, tandis que les Indes Néerlandaises ont annoncé la mise en chantiers de canots-torpilleurs à grande vitesse en nombre impressionnant. Epreuve de force, écrivons-nous la semaine dernière. « Epreuve de bluff », a observé un de nos amis bien que nous ne le suivions qu'en partie dans cette remarque. Tout est possible il est vrai. C'est pourquoi Radio Bangkok devrait bien se demander, à l'usage de ses auditeurs thaïlandais ce que signifient ces imposants mouvements d'hommes et de matériel annoncés par Singapore. Sans doute la question est à ce point préoccupante et embrasante que Radio Bangkok préfère la passer sous silence en attendant le fait accompli — il ne saurait tarder — malgré l'annonce pleine de prudence d'une neutralité intégrale de la Thaïlande, amis du Japon et de l'Angleterre qui sont loin d'être d'accord sur tous les problèmes d'Extrême-Orient.

Du 25 au 31 Août 1941, écoutez à Radio-Saigon.

Lundi 25. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 18 : *La boîte à joujoux*, fantaisie musicale de Jack Hélian ; — 20 h. 45 : Musique légère ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs*, par Jade ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Vos disques préférés ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques, Cours de bourse.

Mardi 26. — 19 h. 45 : Les divinités hindoues dans la sculpture khmère : VI. — Vishnu et Lakshnu ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *La 6^e symphonie de Tchaïkowsky dite pathétique et la Symphonie inachevée de Schubert*.

Mercredi 27. — 19 h. 45 : Pour les enfants : Aucassin et Nicolette ; — 20 heures : Informations ; — 20 h. 15 : Quelques voix chères qui se sont tuées : *Fragson, Noté, Chaliapine, Signoret, Léon Bernard*, etc... ; — 21 heures à 21 h. 30 : *Bohémiens, gitanes ou romanichels* : leurs danses et leurs chants.

Jeudi 28. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Quart d'heure de la jeunesse ; 19 h. 45 : *Tzigane* de Ravel ; — 19 h. 55 : *Ce dont on parle...* ; — 20 heures : Informations ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Molière*, de Jean-José Frappa et Dupuy Mazuel ; — 0 h. 00 à 0 h. 25 (25 m. seulement) : Nouvelles économiques, Cours de bourse.

Vendredi 29. — 19 h. 45 : Colline vous parle ; — 20 h. 15 : Un bal persan à Saigon en 1913 ; — 21 heures : Les chants de nos provinces : *La Bretagne* ; — 21 h. 15 à 21 h. 30 : Musique légère.

Samedi 30. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 15 : Concert par l'Harmonie des Forces Navales françaises d'Extrême-Orient ; — 20 h. 45 : La galerie des vedettes ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : Musique de danse.

Dimanche 31. — 19 h. 45 : Causerie ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : L'opéra : *Mignon*, d'Ambroise Thomas.

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINCHINE

— JOHANNE-MICHÈLE-CHRISTIANE, fille de M^{me} et M. Aladar Klein, commerçant.

TONKIN

— GISELE-SOPHIE, fille de M^{me} et M. Brécard, caporal-chef (5 août 1941).

— ODETTE-JEANNE-MARIE-JOSEPH, fille de M^{me} et M. Charles Séguin (9 août 1941).

— FRANÇOIS-LAURENT-ROGER, fils de M^{me} et M. Jean Poli, adjudant au 9^e R. I. C. (10 août 1941).

— PHILIPPE, fils de M^{me} et M. Michel Paoletti, receveur-contrôleur principal de l'Enregistrement (10 août 1941).

— DOMINIQUE-MARIE-YVONNE, fille de M^{me} et M. Guillaume Le Gall, ingénieur-chimiste à Hanoi (11 août 1941).

— MARYVONNE-ANNE, fille de M^{me} et M. De Lafont, capitaine de l'Artillerie coloniale (12 août 1941).

Mariages.

COCHINCHINE

— M. BERCHON DE FONTAINE, contrôleur principal des Douanes, avec M^{lle} JEAN-YVETTE MARGUERITE (9 août 1941).

TONKIN

— M. VU-TUAN-SAN, licencié en droit, avec M^{lle} TRAN-MAI, fille de M^{me} et M. TRAN-XUAN-LAN (20 août 1941).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. PAUL-FERNAND BOGET, agent d'affaires, avec M^{lle} SIMOINE-ELISE CARPENTIER.

— M. HO-VAN-DAY, étudiant, avec M^e JULIE-LUONG MARTIN.

Décès.

ANNAM

— M^{me} NGUYEN-NGAU, mère de M. Jacques Ly, secrétaire général du Comité *Sacré Cœur de Jésus* (8 août 1941).

COCHINCHINE

— Le R. P. NGUYEN-THANH-LONG, curé de Tandin (6 août 1941).

— DANIEL, fils de M^{me} et M. l'adjudant Faye, du 11^e R. I. C. (6 août 1941).

— M^{me} TAGUET née NGUYEN-THI-LAI (11 août 1941).

— M. ANNELLI, matelot à bord du *Maréchal Joffre* (12 août 1941).

LAOS

— M^{me} TISSEYRE, épouse de M. R. Tisseyre, secrétaire de la Sûreté à Vientiane (13 août 1941).

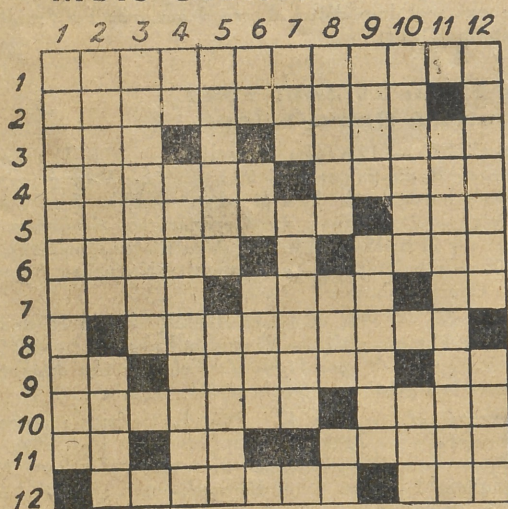
TONKIN

— M. RENÉ COREAUX, sergent du 3^e R. T. T. à Caobang (9 août 1941).

— M^{me} LISE LODOLA, épouse du sergent-chef Lodola (11 août 1941).

— M. TRAN-DUY-QUY, retraité des Douanes (11 août 1941).

MOTS CROISÉS N° 40



40. — Horizontalement.

1. — Genre de conifères.
2. — Défendu.
3. — D'une inscription gravée par Hercule sur le mont Calpe — Se manifeste.
4. — Se dit d'une monnaie mal rengrenée (masculin) — Partisan d'un fameux hérésiarque, né à Alexandrie.
5. — Enlever le fruit d'un épi — Préfixe.
6. — Partie de plaisir — Division administrative de l'ancienne Grèce.
7. — Nations — Mouvement des genoux en dansant — Préfixe.
8. — Condition.
9. — Préposition — Actions légères — Pendant.
10. — Mince — Comédienne française (1779-1847).
11. — Symbole chimique d'un corps simple métallique — Initiales d'un mathématicien français (1837-1908) — Dans les Pyrénées.
12. — Maladie des cheveux — Cher aux Anglais.

40. — Verticalement.

1. — Salicylate de méthyle, très employé en parfumerie.
2. — Efficacité — Ville de Tunisie.
3. — Déchirons.
4. — Moitié d'un célèbre petit-beurre — Altérer.
5. — Pays d'Europe — Joua devant un parterre de rois.
6. — Au confluent de deux grands fleuves — Préposition — Exempte.
7. — Volonté — Serre.
8. — Fief militaire turque — Invitation à sortir — Adjectif.
9. — Risquer — Jean-Jacques Rousseau l'a défendu.
11. — Plante réputée comme vulnérable.
10. — Mollusque des mers chaudes — Adresse.
12. — Fabricant de poinçons — Intenta.

Solution des mots croisés n° 39

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	S	T	I	L	E	N	C	E		Y
2	A	M	E	U	T	E	R		L	O	O	S
3	S	E	C	R	E	T	E	M	E	N	T	
4	S	U		B		O	B	I				E
5	E	L		E	C	U	E	L	L	E		U
6	P	A	R	L	E	R		T	E	N	T	E
7	U	G	O	L	I	N		O	N	D	E	E
8	R	E		A	N	E	A	N	T	I	R	
9	E		A	R	T	U	S		I	V	R	E
10	E	N	V	I	E	R		F	L	E	A	U
11		O	I	E	S		C	I	L		I	R
12	M	E	S	S		P	A	L	E	T	T	E



Allo !...
Savez-vous,
où sont les nouvelles
ateliers de l'imprimerie
G. Taupin et Cie



Mais bien sûr...
ils se trouvent
8, 10, 12, rue Durollier,
près de la place Neyret —
Tél: 141 & 218



